



COMPTE-RENDU DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE POUR L'ENVIRONNEMENT DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT: 23-27 JUIN 2014

La première Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'est tenue au siège du PNUE à Nairobi, au Kenya, du 23 au 27 juin 2014. Plus de 1200 participants ont assisté à l'assemblée, dont des ministres de l'environnement, des chefs d'organisations internationales, des représentants de gouvernements, des représentants de la société civile et des chefs d'entreprise. Le thème principal de la session était « Objectifs de développement durable et Programme de développement pour l'après 2015, y compris la consommation et la production durables ».

Au cours de la semaine, les délégués se sont réunis en séances plénières, dans un Comité plénier (CP), et dans plusieurs groupes de travail et de contact pour examiner les projets de décisions. Les ministres et dirigeants internationaux, dont le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et le Président de la 68^e Assemblée générale des Nations Unies, John Ashe, se sont rassemblés au cours du Segment de haut niveau (SHN) de l'ANUE, portant sur le thème « Une vie digne pour tous ». Les participants ont abordé deux questions: les objectifs de développement durable (ODD), y compris les modes de consommation et de production durables (CPD); et le commerce illégal d'espèces sauvages, en mettant l'accent sur l'escalade du braconnage et sur l'augmentation de la criminalité environnementale y afférente. Outre les discussions ministérielles, deux symposiums portant sur deux aspects clés de la durabilité de l'environnement ont été organisés dans le cadre de l'ANUE: la primauté du droit en matière d'environnement et le financement d'une économie verte.

Les délégués ont adopté une décision et 17 résolutions, portant entre autres sur: le renforcement du rôle du PNUE dans la promotion de la qualité de l'air; l'interface science-politique (ISP); l'adaptation fondée sur les écosystèmes (AFE); la mise en œuvre du Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement; le commerce illégal d'espèces sauvages; les produits chimiques et les déchets; et les débris et déchets de matière micro-plastique en milieux marins.

Au cours de la plénière de clôture, vendredi, le Document final de la Réunion ministérielle de l'ANUE du PNUE a été adopté, bien que plusieurs États membres aient indiqué leurs réserves concernant le document.

Bon nombre de participants ont décrit la première session de l'ANUE comme un événement historique, mais ont appelé à poursuivre les efforts pour renforcer le PNUE de façon à soutenir la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après 2015.

BREF HISTORIQUE DU PNUE

À la suite de la Conférence de Stockholm sur l'environnement humain, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a, dans sa Résolution 2997 (XXVII) de 1972, établi le PNUE en tant que noyau onusien central de la coopération mondiale et de l'élaboration des traités dans le domaine de l'environnement. La résolution a également établi le Conseil d'administration (CA) du PNUE pour fournir à la communauté internationale un forum pour le traitement des grandes questions de politique environnementale et celles qui émergent dans ce domaine. Les responsabilités du CA englobaient la promotion de la coopération environnementale

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du PNUE	1
Compte-rendu de la réunion	3
Symposiums et forums parallèles	4
Comité plénier	4
Segment de haut niveau	12
Plénière de clôture	14
Brève analyse de la réunion	16
Prochaines Réunions	18
Glossaire	20

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Beate Antonich, Asheline Appleton, Wangu Mwangi, Mihaela Sceriu, Jessica Templeton, Ph.D., et Brett Wertz. Edition numérique: Manu Kabahizi et Kiara Worth. Version française: Sandra Gagnon - Correctrice: Louison Dumaine-Laulusa. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV et DG-CLIMAT) et le Gouvernement de la Suisse (l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV) et l'Agence suisse pour la coopération au développement (DDC)). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le PNUE. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

internationale et la recommandation de politiques nécessaires pour y parvenir, ainsi que l'émission de directives politiques pour l'orientation et la coordination des programmes environnementaux menés dans le cadre du système des Nations Unies. Le CA rendait compte à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui avait été chargée d'élire ses 58 membres en tenant compte du principe de la représentation régionale équitable. Le Forum ministériel mondial sur l'environnement (FMME) a été constitué par le CA, conformément à la Résolution 53/242 (1998) de l'Assemblée générale. Le but du FMME était d'instituer, à un niveau politique élevé, un processus d'examen des questions politiques importantes et émergentes dans le domaine de l'environnement.

SECA7/FMME: Cette réunion a eu lieu du 13 au 15 février 2002, à Cartagena, en Colombie. Dans sa décision SS.VII/1, le CA/FMME a adopté des recommandations visant à renforcer la gouvernance internationale de l'environnement (GIE) à travers, notamment: l'amélioration de la cohérence dans l'élaboration des politiques internationales en matière d'environnement; le renforcement du rôle et de la situation financière du PNUE; l'amélioration de la coordination entre les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et de leur efficacité; et le renforcement des capacités, le transfert des technologies et la coordination au niveau national. Les délégués y ont également adopté des décisions touchant, entre autres, à l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM).

CA22/FMME: Cette réunion a eu lieu du 3 au 7 février 2003, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont adopté plus de 40 décisions portant sur les questions touchant à la GIE, à l'évaluation de l'environnement après les conflits, aux politiques et stratégies du PNUE dans le domaine de l'eau, à la SAICM, au programme relatif au mercure, au soutien devant être apporté à l'Afrique, aux modes de production et de consommation et au thème de l'environnement et de la diversité culturelle.

SECA8/FMME: Cette réunion a eu lieu du 29 au 31 mars 2004, à Jeju, en République de Corée. À l'issue de consultations ministérielles, les délégués y ont adopté « l'Initiative de Jeju », qui contient le résumé du président portant sur les discussions et décisions concernant: les petits États insulaires en développement (PEID); la gestion des déchets; la gestion des ressources en eau; les annexes régionales; et la mise en œuvre de la Décision SS.VII/1 concernant la GIE.

CA23/FMME: Cette réunion a eu lieu du 21 au 25 février 2005, à Nairobi, au Kenya. Les ministres y ont adopté des décisions portant notamment sur: le Plan stratégique de Bali pour le soutien technologique et le renforcement des capacités; la GIE; la gestion des produits chimiques; les politiques et stratégies du PNUE dans le domaine de l'eau; l'égalité de genre et l'environnement; la pauvreté et l'environnement; et le renforcement des interventions d'urgence en faveur de l'environnement; et le développement de la prévention, de la préparation, des mesures d'atténuation et des systèmes d'alerte précoce face aux catastrophes.

SECA9/FMME: Cette réunion s'est tenue du 7 au 9 février 2006, à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Les consultations ministérielles y ont traité, entre autres, des questions de politiques liées au thème de l'énergie et de l'environnement, à la gestion des produits chimiques et au thème du tourisme et de l'environnement. Le débat en plénière sur la gouvernance environnementale et la participation universelle au CA n'a pas abouti à des conclusions

approuvées par tous et les délégués ont décidé que le rapport de la réunion rende compte de la divergence des points de vue exprimés.

CA24/FMME: Cette réunion s'est tenue du 5 au 9 février 2007, à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont adopté 15 décisions portant sur les questions relatives, entre autres: aux produits chimiques, y compris une disposition concernant l'établissement du Comité spécial à composition non limitée pour examiner et évaluer les mesures permettant de traiter le problème mondial du mercure; à la situation mondiale de l'environnement; à la GIE; à la coopération Sud-Sud; à la gestion des déchets; à la Décennie 2010-2020 des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification; à la mise à jour des politiques et stratégies du PNUE dans le domaine de l'eau; et à l'aide à l'Afrique dans la gestion et la protection de l'environnement.

SECA10/FMME: Convoquées à Monaco du 20 au 22 février 2008, les consultations ministérielles y ont abordé les questions de politiques émergentes en matière de mobilisation de ressources financières pour relever le défi climatique et la réforme de la GIE et de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Le CA/FMME a adopté cinq décisions portant sur: la Stratégie à moyen terme 2010-2013 du PNUE; la gestion des produits chimiques, y compris le mercure, et la gestion des déchets; l'Avenir de l'environnement mondial; le développement durable de la région arctique; et la Décennie internationale de la lutte contre les changements climatiques.

CA25/FMME: La CA25/FMME s'est déroulée du 16 au 20 février 2009 à Nairobi, au Kenya. Le CA/FMME y a adopté 17 décisions portant sur les questions relatives, entre autres: à la gestion des produits chimiques, y compris le mercure; à la situation mondiale de l'environnement; au droit environnemental; et à une Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). La Décision 25/4 concernant la GIE a établi un groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau représentatif des régions pour présenter un ensemble d'options pour l'amélioration de la GIE.

SECA11/FMME: La SECA11/FMME s'est réunie du 24 au 26 février 2010 à Bali, en Indonésie, et a adopté huit décisions portant sur: la GIE; une meilleure coordination au sein de l'ONU, y compris le Groupe de gestion de l'environnement; le rapport de suivi sur la situation environnementale dans la bande de Gaza; l'IPBES; le renforcement de l'intervention environnementale en Haïti; les océans; la mise en place d'un processus de consultation sur les options de financement pour les programmes de gestion des produits chimiques et des déchets; et le droit de l'environnement.

CA26/FMME: Cette réunion a eu lieu du 21 au 24 février 2011, à Nairobi, au Kenya. Dix-sept décisions y ont été adoptées sur des questions touchant, entre autres: à la gestion des produits chimiques et des déchets; à la situation mondiale de l'environnement; à la GIE; à l'IPBES; à la coopération Sud-Sud; et au renforcement de la coopération internationale pour répondre aux crises environnementales.

SECA12/FMME: Convoquée du 20 au 22 février 2012 à Nairobi, au Kenya, cette réunion a marqué le 40^e anniversaire de l'établissement du PNUE. Huit décisions y ont été adoptées, entre autres, sur: « le PNUE à 40 ans »; la GIE; la situation mondiale de l'environnement; les CPD; et le processus consultatif sur les options de financement concernant les produits chimiques et les déchets.

RIO+20: La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD), ou Rio+20, s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil, du 13 au 22 juin 2012. En ce qui concerne le PNUE, le document final, *l'Avenir que nous voulons*, a appelé l'Assemblée générale des Nations Unies à prendre des décisions touchant, entre autres: la désignation d'un organe chargé de rendre opérationnel le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, et le renforcement et la revalorisation du PNUE, y compris: l'adhésion universelle au CA; des ressources financières sûres, stables, adéquates et accrues provenant du budget ordinaire des Nations Unies; des capacités renforcées pour s'acquitter de son mandat de coordination au sein du système des Nations Unies; la promotion d'une interface science-politique renforcée; la diffusion et le partage d'information environnementale fondée sur des preuves et l'augmentation de la sensibilisation du public; le renforcement des capacités des pays; la consolidation des fonctions du siège à Nairobi et le renforcement de sa présence régionale; et l'assurance de la participation active de toutes les parties prenantes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES: Le 21 décembre 2012, la 67^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 67/213 sur le renforcement et la modernisation du PNUE et la composition universelle de son Conseil d'administration. La résolution demande également que le PNUE reçoive des ressources financières sûres, stables et accrues à partir du budget ordinaire des Nations Unies et invite les autres bailleurs de fonds du PNUE à accroître leur financement volontaire. Le 13 mars 2013, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 67/251, qui a changé la désignation du CA du PNUE pour l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

CA27/FMME: Convoquée du 19 au 22 février 2013, cette réunion constituait la première session universelle du Conseil d'administration. Le CA a adopté des décisions sur, entre autres: les arrangements institutionnels; l'état de l'environnement; la justice, la gouvernance et le droit en faveur de la durabilité environnementale; le centre et réseau des technologies climatiques; le suivi et la mise en œuvre par le PNUE des résultats du Sommet des Nations Unies; et le budget et le programme de travail pour l'exercice biennal 2014-2015.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Hassan Abdel Hilal, Président sortant de la CA-27/FMME, Ministre de l'environnement, des forêts et du développement physique du Soudan, a ouvert la réunion le lundi 23 juin 2014. Accueillant les participants, il a souligné que l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE) représente une plate-forme sans précédent en tant que chef de file de la politique environnementale, et qu'elle devrait prendre des décisions stratégiques, fournir des orientations politiques et promouvoir une interface science-politique.

Sahle-Work Zewde, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi, a déclaré que la première ANUE marque une étape importante dans la mise en œuvre du résultat de Rio+20 et dans la revalorisation et le renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Achim Steiner, Directeur exécutif du PNUE, a accueilli les délégués à une conversation globale « dans la capitale mondiale de l'environnement ». Assurant aux délégués qu'« ensemble,

nous pouvons aller de l'avant », il a exprimé l'espoir que les discussions soient axées sur le fond, de façon à faire une différence au cours de la réunion de cinq jours.

Notant les défis mondiaux croissants en matière d'environnement, Judi Wakhungu, Ministre de l'environnement, des ressources en eau et des ressources naturelles du Kenya, a instamment prié les délégués de jouer un rôle de premier plan dans les efforts pour atteindre les objectifs de développement durable.

La plénière a élu Oyun Sanjaasuren, Ministre de l'environnement et du développement vert de la Mongolie, en tant que première Présidente de l'ANUE. Judi Wakhungu (Kenya), Mahmoud Samy (Égypte), Sargon Lazar Slewa (Irak), Attila Korodi (Roumanie), Khatuna Gogaladze (Géorgie), Idunn Eidheim (Norvège), Chris Vanden Bilcke (Belgique) et Mariano Castro Sánchez Moreno (Pérou) ont été élus Vice-Présidents. James Fletcher (Sainte-Lucie) a été élu Rapporteur.

Sanjaasuren a rappelé aux délégués les graves défis environnementaux et développementaux qui découlent d'une population mondiale croissante, qui devrait atteindre 11 milliards d'ici la fin du siècle. Elle a souligné la position unique de l'ANUE pour débattre de deux domaines prioritaires: les Objectifs de développement durable (ODD) et le programme de développement pour l'après 2015, et le commerce illégal d'espèces sauvages.

L'ordre du jour provisoire (UNEP/EA.1/Add.1/Rev.1) a été adopté. Les délégués ont accepté la mise en place d'un Comité plénier, présidé par Fernando Lugris (Uruguay), et d'un Groupe de travail sur le règlement intérieur et la politique régissant l'engagement des parties prenantes, présidé par Julia Pataki (Roumanie).

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF: Le Directeur exécutif du PNUE, Steiner, a souligné les progrès accomplis par le PNUE en matière de transparence et de reddition des comptes grâce à la planification et à l'établissement de budgets et rapports fondés sur les résultats. Il a déclaré que les Nations Unies vivent actuellement de profonds changements et que le Segment de haut niveau (SHN) de l'ANUE peut façonner ces changements en les centrant sur les ODD, le programme de développement pour l'après 2015 et les modes de consommation et de production durables.

Steiner a mis l'accent sur le commerce illégal de la faune – un marché annuel de 200 milliards USD – et l'a relié au trafic d'êtres humains et d'armes, déclarant qu'il met en danger non seulement les espèces menacées, mais aussi les moyens de subsistance de l'être humain, et que l'appareil judiciaire devrait y accorder une plus grande attention.

Notant qu'aujourd'hui 85 personnes détiennent autant de richesses que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres sur la planète, Steiner a encouragé les délégués à examiner les inégalités et le « développement non durable » dans un effort pour déterminer les causes profondes des problèmes mondiaux.

DÉCLARATIONS LIMINAIRES: La Thaïlande a souligné, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (G-77/Chine), l'importance du principe des responsabilités communes mais différenciées (RCMD) et la nécessité de moyens de mise en œuvre pour réaliser le développement durable. Soulignant le rôle du PNUE dans la mise en œuvre du résultat de Rio+20 sur les CPD et sur la gestion des produits chimiques et des déchets, le

délégué a appelé les États membres à verser des contributions financières pour permettre au PNUÉ d'atteindre les objectifs de son programme de travail (PT).

L'Égypte, s'exprimant au nom du Groupe africain et de la Commission de l'Union africaine, a demandé: l'appropriation collective d'un programme pour l'après 2015 conduit par les États membres; des moyens de mise en œuvre; et un système solide pour la surveillance et la présentation des rapports pour assurer l'exécution des engagements.

L'Algérie a appelé à une décision officielle pour créer une agence spécialisée des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.

La Colombie a souligné, au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), la nécessité, entre autres: d'un cadre mondial pour le développement durable fondé sur l'équité économique; de financements substantiels et de technologies appropriées; d'un renforcement institutionnel et technique des capacités des pays en développement; que les pays développés assument le rôle de chef de file; et d'une coopération efficace aux niveaux régional et sous-régional.

En matière de gouvernance, l'Union européenne (UE) a déclaré que le règlement intérieur et la politique régissant l'engagement des parties prenantes doivent être appliqués conformément au mandat de Rio+20. La Fédération de Russie a noté que le PNUÉ doit intensifier ses travaux avec les États, d'autres organes des Nations Unies et la société civile.

Le Japon, s'exprimant au nom du Groupe Asie-Pacifique, a salué la réunion de haut niveau et l'a qualifiée d'« opportune » pour discuter d'objectifs clairs pour le programme de l'après-2015, et a plaidé pour des décisions sur les produits chimiques, les déchets et la pollution de l'air qui appellent à des mesures concrètes.

Soulignant « l'importance historique » de la session, le Grand groupe des Agriculteurs, s'exprimant au nom des Grands groupes et des parties prenantes, a instamment demandé à l'ANUE de produire des résultats « audacieux, ambitieux et significatifs » et a souligné le rôle central d'une approche fondée sur les droits de l'homme et les données scientifiques dans la transition vers un nouveau paradigme de développement en harmonie avec la nature. Le délégué a appelé à une politique « rigoureuse et inclusive » sur l'engagement des parties prenantes et s'est dit inquiet des « graves lacunes » dans la nouvelle politique d'accès à l'information du PNUÉ.

Sunu Soemarno, Président du Comité à composition non limitée des représentants permanents (CCNLRP), a présenté un rapport sur les travaux du Comité des représentants permanents (CRP) en préparation de la première session de l'ANUE, y compris sur l'engagement des parties prenantes, les modifications du règlement intérieur de l'ANUE, et la préparation de 12 projets de décisions.

SYMPOSIUMS ET FORUMS PARALLÈLES

Le symposium mondial sur la primauté du droit en matière d'environnement a eu lieu le mardi 24 juin. La couverture détaillée du *Bulletin des Négociations de la Terre* de la plénière ministérielle est disponible à l'adresse suivante: <http://www.iisd.ca/vol16/enb16119f.html>

Le Symposium mondial sur le financement de l'économie verte a eu lieu le mercredi 25 juin. La couverture détaillée du *Bulletin des Négociations de la Terre* du symposium est disponible à l'adresse suivante: <http://www.iisd.ca/vol16/enb16120f.html>

Le Forum sur l'égalité de genre et l'environnement s'est tenu les 23 et 24 juin. La couverture détaillée du *Bulletin des Négociations de la Terre* du forum est disponible à l'adresse suivante: <http://www.iisd.ca/vol16/enb16119f.html>

COMITÉ PLÉNIER

Ouvrant la session, lundi, le Président du Comité plénier (CP), Lugris, a demandé aux délégués de travailler de façon efficace et a présenté le programme de travail proposé (UNEP/EA.1/CW/CRP.1), que les délégués ont accepté. Mahmoud Samy (Égypte) a été nommé Rapporteur du CP.

Le Secrétariat a présenté une compilation des projets de décisions (UNEP/EA.1/L.1). La Bolivie, rejointe par l'Équateur, a déploré l'absence de référence aux connaissances et pratiques traditionnelles des communautés locales et des peuples autochtones dans les projets de décision et a appelé à un meilleur équilibre au sein du PNUÉ à cet égard. Les États-Unis, la Norvège et la République de Corée ont appuyé l'amélioration de l'interface science-politique (ISP).

QUESTIONS DE POLITIQUE: Engagement des parties prenantes: Cette question (UNEP/EA.1/2 et UNEP/EA.1/L.1/Add.1) a été présentée mardi dans le CP et a ensuite été discutée dans un groupe de travail présidé par Julia Pataki (Roumanie). Présentant ce point, Pataki, Vice-Présidente du CRP, a noté que même si des progrès considérables ont été réalisés sur cette politique depuis les débats du CCNLRP, des questions non résolues demeurent et comprennent les critères d'accréditation, le processus d'accréditation, et l'accès à l'information. La Chine a salué la participation des parties prenantes, mais a souligné que: les États membres ont le « dernier mot » dans la prise de décision; du temps et des ressources en quantité suffisante doivent être consacrés aux travaux des États membres; et que les décisions prises par le Conseil économique et social (ECOSOC) doivent être strictement appliquées.

L'UE a souligné que le résultat de Rio+20 demande une politique de promotion de la participation effective des parties prenantes, et que les pratiques actuelles devraient être améliorées et la régression évitée. Le Mexique a souligné que la participation de la société civile est essentielle aux travaux de l'ANUE. Le Forum des parties prenantes a souligné que la politique devrait permettre une participation maximale des parties prenantes à tous les niveaux de l'ANUE.

Le CP a décidé de poursuivre les discussions au sein du Groupe de travail. Au cours de la plénière de clôture de l'ANUE vendredi, Pataki a indiqué que le Groupe de travail avait achevé les travaux en suspens sur les critères et le processus d'accréditation, et avait soumis les amendements inclus dans le projet de document de politique (UNEP/EA.1/L.1/Add.1) pour un examen ultérieur, aux fins de leur éventuelle inclusion dans l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de l'ANUE. Aucune décision n'a été prise.

Interface science-politique: Le Secrétariat a présenté lundi ce point de l'ordre du jour (UNEP/EA.1/2/Add.1). Idunn Eidheim (Norvège) a déclaré mardi que la plupart des libellés sur l'ISP entre crochets avaient été résolus dans un groupe de rédaction et que le texte serait inclus dans la résolution omnibus.

Résultat final: La résolution omnibus finale sur l'ISP (UNEP/EA.1/L.6) comprend des sections sur: l'ISP; le renforcement de la dimension environnementale du développement durable; les évaluations; et le PNUE en direct. La résolution de l'ANUE reconnaît les avantages potentiels des évaluations fondées sur des preuves pour la sensibilisation, la formulation des politiques et la prise de décision dans le contexte du développement durable.

Concernant l'ISP, l'ANUE:

- reconnaît des lacunes dans les connaissances sur l'état de l'environnement et prie le Directeur exécutif de présenter un rapport d'analyse des lacunes sur les données environnementales ainsi que des recommandations sur les instruments de politique pour une ISP renforcée; et
- prie le Directeur exécutif d'étudier les moyens de communiquer les résultats scientifiques du PNUE, de promouvoir l'ISP en développant des partenariats avec des centres d'excellence et des programmes de recherche, et de favoriser la collaboration avec les accords multilatéraux sur l'environnement (AME), les organes compétents des Nations Unies et les programmes et groupes scientifiques dans le but d'unir les efforts pour renforcer l'ISP.

Au sujet du renforcement de la dimension environnementale du développement durable, l'ANUE prie le Directeur exécutif de:

- fournir des avis d'experts sur l'environnement en ce qui concerne les ODD; et
- collaborer avec les organes des Nations Unies, notamment le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, sur le Rapport mondial sur le développement durable.

Concernant les évaluations, l'ANUE prie le Directeur exécutif d'entreprendre la préparation du sixième rapport sur l'Avenir de l'environnement mondial (GEO-6) et de renforcer la pertinence politique des rapports GEO en mesurant les progrès vers la réalisation des objectifs et cibles relatifs à l'environnement préalablement convenus au niveau mondial.

Au sujet du PNUE en direct, une plate-forme de gestion des connaissances utilisée pour gérer l'information à sa source, l'ANUE prie le Directeur exécutif de préparer un plan à long terme pour le développement et l'utilisation du PNUE en direct, comportant une référence particulière à sa contribution, entre autres, aux prochains rapports GEO et à l'engagement des parties prenantes.

Contributions des forums ministériels régionaux sur l'environnement: Cette question (UNEP/EA.1/2/Add.2) a été présentée mardi dans le CP. La Tanzanie a appelé à un soutien accru pour la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et a demandé au PNUE d'inclure les priorités régionales africaines dans son PT. Cuba a souligné l'importance de maintenir le soutien octroyé aux bureaux régionaux. Au cours du SHN, jeudi, le Mexique, s'exprimant au nom du GRULAC, a indiqué qu'une déclaration ministérielle sur la coopération environnementale et l'établissement de priorités était prévue lors du prochain forum ministériel régional.

Accès à l'information: Lundi, le Secrétariat a présenté le rapport du Directeur exécutif sur l'accès à la politique d'accès à l'information (UNEP/EA.1/2/Add.4 et UNEP/EA.1/INF/23). Dans son rapport sur l'engagement des parties prenantes présenté mardi, Julia Pataki, Vice-Présidente du CRP, a noté que l'accès à l'information figurait parmi les questions non résolues sur lesquelles le groupe de rédaction devrait se pencher tout au long de la semaine. L'UE s'est dite préoccupée par le fait que le débat du forum soit axé sur la restriction plutôt que sur l'accès à l'information, ainsi que par le manque de considération au niveau politique des implications du PNUE en direct.

Rationalisation des fonctions du siège du PNUE à Nairobi: Mardi, le Secrétariat a présenté les documents sur ce point de l'ordre du jour (UNEP/EA.1/2/Add.5 et UNEP/EA.1/INF/16), notant que la rationalisation progressive des fonctions du siège du PNUE est entreprise dans le cadre du renforcement et de la modernisation du PNUE.

Directives internationales sur la qualité de l'eau pour les écosystèmes: Le Secrétariat a présenté mardi le document sur ce point (UNEP/EA.1/3), notant que le rapport met en exergue les dispositions prises à ce jour, dont l'approche conceptuelle et le processus proposé pour élaborer un projet de directives pour examen d'ici juillet 2015. L'Argentine a exprimé son soutien au rôle du PNUE, mais a noté que les normes sont spécifiques aux conditions géo-climatiques et aux modes d'utilisation de l'eau et doivent donc être de nature volontaire.

Examen à mi-parcours du Programme de Montevideo IV: Cette question (UNEP/EA.1/3.Add.3 et UNEP/EA.1/INF/10) a été présentée mardi dans le CP, le Secrétariat présentant un rapport sur le processus d'examen à mi-parcours des 27 domaines couverts par le Programme, comprenant entre autres: l'efficacité du droit de l'environnement; la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources naturelles; les enjeux du droit de l'environnement; et les relations avec d'autres domaines. Les ONG ont salué le rôle de chef de file du PNUE, notant en particulier le processus inclusif adopté dans les examens, et ont observé que le PNUE est « bien placé » pour déterminer les meilleures pratiques pour une approche fondée sur la primauté du droit en matière d'environnement. Cuba a souligné le lien étroit entre les droits de l'homme et la gouvernance environnementale.

Produits chimiques et gestion des déchets: Lundi, le Secrétariat a présenté les documents concernant les produits chimiques et la gestion des déchets (UNEP/EA.1/5 et UNEP/EA.1/5/Add.1 et Add.2). L'Uruguay, s'exprimant au nom du G-77/Chine, a notamment: déclaré que des fonds nouveaux et supplémentaires sont nécessaires pour aborder les questions politiques émergentes; souligné la valeur des centres régionaux; et réitéré l'importance des obligations des pays développés en matière de financement, de transfert des technologies et de renforcement des capacités. La Tanzanie, s'exprimant au nom du Groupe africain, a déclaré que la gestion des produits chimiques et des déchets doit être prise en compte dans le programme de développement durable et a appelé à un mécanisme rigoureux de gestion. Les États-Unis ont instamment demandé aux délégués de se centrer sur les résultats du processus de renforcement de la coopération et de la coordination dans le domaine des produits chimiques et des déchets et sur le processus de consultation sur

le financement relatif aux produits chimiques et aux déchets. Le Kenya a appelé à une décision spécifique au financement intégré. L'UE a encouragé les délégués à approuver le résultat du processus de consultation sur le financement et, appuyée par Cuba, le Venezuela, la Côte d'Ivoire, la Colombie et la Suisse, a appelé à la finalisation des termes de référence du Programme spécial de soutien à la mise en œuvre des conventions sur les produits chimiques à l'échelle nationale.

L'Argentine a souligné l'importance du financement externe pour promouvoir l'intégration de la gestion des produits chimiques dans les budgets nationaux. La Suisse a appelé à la poursuite du PT sur le plomb et le cadmium. La Colombie l'a appuyée, étant entendu que ce programme de travail ne mènerait pas à un processus de négociation d'un instrument juridiquement contraignant sur ces substances. Le Grand groupe des Travailleurs et des Syndicats, s'exprimant au nom des Grands groupes des Femmes, des ONG, des Agriculteurs, des Autorités locales, Enfance et Jeunesse et des Peuples autochtones, a déploré la lenteur des progrès sur les produits chimiques et les déchets, le manque d'information sur les risques connexes, et le manque de capacité de réglementation dont font preuve de nombreux pays. Le Grand groupe Entreprises et Industrie a exprimé son soutien à l'approche multipartite établie en vertu de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) et au Programme spécial pour renforcer les capacités nationales en matière de gestion des produits chimiques.

Le CP a décidé d'établir un groupe de contact, présidé par Alf Wills (Afrique du Sud). Mardi, le Président Wills a déclaré que le groupe s'était réuni lundi soir, avait entrepris une première lecture du texte et avait décidé de se centrer sur le texte relatif au financement et au Programme spécial. Le groupe a poursuivi ses travaux mardi, mercredi et jeudi.

Vendredi après-midi, le Président Wills a signalé au CP que le groupe avait développé un projet de décision omnibus issu d'un consensus et fournissant une « excellente » conclusion aux principales tâches énoncées dans la Décision 27/12 du CA: renforcer continuellement la gestion des produits chimiques et des déchets; favoriser une approche intégrée à travers le Programme spécial; créer un fonds pour les tâches spéciales relatives aux produits chimiques et aux déchets; et fournir des orientations politiques concernant la gestion des produits chimiques et des déchets dans le cadre du développement durable.

La résolution présentée par le CP a été adoptée vendredi. L'UE a salué la résolution omnibus sur les produits chimiques, en soulignant l'atteinte d'un accord sur le mandat qui permettra le lancement du Programme spécial en tant qu'élément d'une approche intégrée du financement.

Résultat final: La résolution sur les produits chimiques et les déchets (UNEP/EA.1/L.17) contient des sections sur: le renforcement continu de la gestion rationnelle à long terme des produits chimiques et des déchets; l'approche intégrée du financement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets; le développement durable; le mercure; la SAICM; le plomb et le cadmium; les déchets; et les centres régionaux.

Concernant le renforcement continu de la gestion rationnelle à long terme des produits chimiques et des déchets, l'ANUE, entre autres:

- reconnaît la pertinence de maintenir la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020;
- prie le Directeur exécutif de transmettre le document final, en tant qu'information utile aux politiques et actions: au Forum politique de haut niveau sur le développement durable; au Groupe de travail ouvert (GTO) sur les ODD; à la sixième session du Comité de négociation intergouvernemental (CNI) de la Convention de Minamata; au groupe de travail ouvert (GTO) de la SAICM et à la quatrième réunion de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM); aux Conférences des Parties (CdP) aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (BRS); au Comité de coordination inter-organisations du Programme inter-organisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques; et
- souligne l'importance de se conformer aux engagements internationaux existants concernant les produits chimiques et les déchets associés par une mise en œuvre appropriée aux niveaux national, régional et international.

Concernant l'approche intégrée du financement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, l'ANUE, entre autres:

- adopte les termes de référence du Programme spécial qui doit être financé par des contributions volontaires, pour soutenir le renforcement des institutions au niveau national aux fins d'améliorer la mise en œuvre des Conventions BRS, de la Convention de Minamata, et de la SAICM;
- prie le Directeur exécutif de créer et d'administrer le fonds d'affectation spéciale du Programme spécial et de mettre un secrétariat à disposition pour fournir un soutien administratif;
- prie le Conseil exécutif d'examiner l'efficacité des dispositions opérationnelles du Programme spécial et de présenter un rapport sur cet examen à l'ANUE en 2018;
- prie le Directeur exécutif de soumettre, en tant qu'information, les termes de référence du Programme spécial aux CdP aux Conventions BRS, au CNI de la Convention de Minamata et au GTO de la SAICM; et
- encourage les gouvernements en mesure de le faire, ainsi que le secteur privé, à mobiliser des ressources financières pour la mise en place effective et le démarrage rapide de la mise en œuvre du Programme spécial.

Au sujet du développement durable, l'ANUE souligne que la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets constitue un élément transversal essentiel qui fait partie intégrante du développement durable et est d'une grande pertinence pour le programme de développement durable.

En ce qui concerne le mercure, l'ANUE, entre autres: demande au Directeur exécutif de faciliter la coopération, le cas échéant, entre le secrétariat provisoire de la Convention de Minamata, le Secrétariat des Conventions BRS et d'autres.

Concernant la SAICM, l'ANUE, entre autres:

- souligne la nécessité de poursuivre et de renforcer la participation multisectorielle et multipartite;
- souligne la nécessité de poursuivre le renforcement de la SAICM;

- invite le GTO de l'ICCM, à sa quatrième réunion, à examiner les moyens d'améliorer l'implication et la participation de toutes les parties prenantes et de permettre ainsi d'apporter des réponses effectives et efficaces aux questions et aux défis émergents;
- invite le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à jouer un rôle de premier plan dans la SAICM et à fournir du personnel et d'autres ressources à son Secrétariat; et
- invite les membres du Programme inter-organisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques à examiner les moyens de soutenir le Secrétariat de la SAICM, y compris un éventuel soutien en matière de personnel.

Au sujet du plomb et du cadmium, l'ANUE, entre autres:

- demande au PNUE de continuer, en coordination avec l'OMS, à renforcer les capacités en matière de peinture au plomb par d'éventuels ateliers régionaux; et
- se réjouit de la compilation d'information sur les techniques de réduction des émissions et sur la possibilité de remplacer le plomb et le cadmium par des matières ou des techniques moins dangereuses.

Concernant les déchets, l'ANUE prie le Directeur exécutif d'examiner les liens entre les politiques relatives aux produits chimiques et celles qui concernent les déchets dans le rapport sur l'avenir mondial de la prévention, de la réduction et de la gestion des déchets, actuellement en cours d'élaboration.

En ce qui concerne les centres régionaux, l'ANUE, entre autres:

- invite les Parties aux Conventions de Bâle et de Stockholm et d'autres parties prenantes à examiner les moyens de promouvoir un réseau effectif et efficace de centres régionaux pour renforcer l'assistance technique régionale au titre de ces conventions afin de promouvoir la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, le développement durable et la protection de la santé humaine et de l'environnement;
- prie le Directeur exécutif et invite les Parties aux Conventions BRS, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres institutions financières, instruments et programmes internationaux pertinents, à examiner les possibilités de coopération effective et efficace avec les centres régionaux pour la mise en œuvre de projets de gestion régionale rationnelle des produits chimiques et des déchets.

L'ANUE prie le Directeur exécutif de présenter un rapport sur les progrès de la mise en œuvre de cette résolution à la deuxième session de l'ANUE.

Relation entre le PNUE et les AME: Le Secrétariat a présenté mardi le rapport du Directeur exécutif sur ce sujet (UNEP/EA.1/INF/8), notant qu'il s'agit d'un « document vivant » susceptible d'être modifié. De nombreuses discussions se sont tenues au cours de la semaine sur la relation entre le PNUE et les AME. Certains pays développés ont déclaré déplorer le fait que les travaux ne soient pas achevés et que le rapport n'ait pas encore progressé au-delà d'un document d'information. Bien que des appels aient été lancés demandant au PNUE d'intensifier ses travaux avec les AME, de nombreux délégués ont fait observer qu'il était important que le PNUE évite de dupliquer les travaux.

Résultat final: La résolution finale sur la relation entre le PNUE et les AME (UNEP/EA.1/L.9) rappelle la Décision 27/13 du CA sur le PT biennal 2014-2017 et le budget pour l'exercice 2014-2015, prend note de la relation entre le PNUE et les AME, et prie le Directeur exécutif:

- de finaliser le rapport sur les relations entre le PNUE et les AME afin qu'il puisse être présenté à la prochaine réunion du CCNLRP; et
- de fournir de l'information sur les progrès réalisés par l'équipe de travail et ses deux groupes de travail lors des conférences et réunions des Parties concernées qui se tiendront dans la période précédant la deuxième session de l'ANUE.

GEO 6: Ce point de l'ordre du jour (UNEP/EA.1/4/Add.1) a été examiné lundi lors de la séance plénière du CP. L'UE, appuyée par la Suisse, a souligné qu'un laps de temps est nécessaire pour définir la portée, l'objectif et le processus de GEO 6 et a salué la réunion intergouvernementale prévue en septembre 2014. La déléguée a également souligné que la propriété des données revêt de l'importance et a demandé si les règles du PNUE sur les données sont suffisantes à cet égard. Soulignant la nature spécifique à la région des recommandations politiques, l'Iran a suggéré un processus initial de soumission de commentaires par les décideurs avant la finalisation du « résumé à l'intention des décideurs ». Mettant en exergue la nécessité d'une large participation des diverses parties prenantes dans le processus de consultation multilatérale sur GEO 6, la Communauté scientifique et technologique a également noté que les données pourraient être renforcées par les données émanant des citoyens et la diffusion libre des données.

Commerce illégal d'espèces sauvages: Cette question a été présentée dans le CP mercredi. Le Kenya a présenté le projet de décision (UNEP/EA.1/CW/CRP.5) préparé en collaboration avec l'UE, notant que des contributions ont été reçues de plusieurs Parties. Le délégué a déclaré que le but était de mobiliser la volonté politique, le leadership et les ressources pour répondre à l'appel de Rio+20 pour des mesures « fermes et renforcées » sur cette question. L'UE a encouragé les délégués à envoyer un message fort au segment de haut niveau, « pour assurer un effet durable et un résultat concret des efforts consentis cette semaine ».

De nombreuses délégations ont exprimé leur soutien au projet de déclaration, y compris Monaco, le Canada, les États-Unis, le Népal, la Chine, la Norvège, le Mexique, le Chili, la Fédération de Russie, l'Iran, l'Afghanistan, le Sud-Soudan, le Bénin, le Brésil et l'Indonésie. Monaco et le Chili ont appelé à la reconnaissance des espèces marines menacées. Tout en notant « que l'engagement du PNUE sur ce sujet est attendu depuis longtemps », les États-Unis, appuyés par la Chine, la Suisse et l'Iran, ont souligné que le PNUE devrait rester « dans son mandat » pour éviter la duplication des efforts. L'Iran a indiqué la nécessité d'aborder la « dimension culturelle » par la « dévalorisation » de l'appropriation à titre privé des espèces sauvages, tandis que la Chine a appelé à traiter « tous les liens » qui touchent le commerce illégal d'espèces sauvages en intensifiant l'échange d'information et l'application des lois. Le Mexique a souligné que les capacités nationales pour affronter ce problème sont inégales. Le Brésil a salué l'attribution d'un accent « équilibré » aux trois piliers interdépendants: améliorer

l'application; aborder la demande; et soutenir des moyens de subsistance alternatifs et durables pour les communautés touchées.

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a attiré l'attention sur un projet de résolution sur la criminalité transfrontalière contre la faune sauvage, qui devrait être adoptée en novembre lors de la CdP 11 à la CMS, qui se tiendra à Quito, en Équateur. Les ONG ont exprimé leur soutien à la décision et ont appelé les délégués à la « rendre encore plus forte » en incluant des références explicites à: la prise de mesures concernant les flux financiers illicites; la diligence raisonnable et la vérification des activités commerciales des entreprises et des marchés publics; l'ajout d'un quatrième protocole à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée; et à l'exploitation illégale dans plusieurs paragraphes faisant référence à la source. La question a ensuite été discutée dans un groupe de rédaction et lors d'une séance de dialogue ministériel jeudi soir.

Résultat final: Dans la résolution finale (UNEP/EA.1/L.16), l'ANUE, encourage vivement les États membres et les organisations régionales d'intégration économique à:

- mettre en œuvre les engagements déjà pris dans d'autres instances;
- jouer un rôle prépondérant et mobiliser des ressources;
- prendre des mesures ciblées pour éliminer l'approvisionnement, le transit et la demande de produits illégaux d'espèces sauvages;
- soutenir les travaux pour renforcer le cadre juridique et renforcer les capacités à toutes les étapes du processus d'application des lois;
- promouvoir la coopération entre les organismes à tous les niveaux pour lutter contre les dimensions environnementale, économique, sociale et sécuritaire du commerce illégal d'espèces sauvages et de ses produits dérivés;
- initier et promouvoir des mesures pour renforcer la coopération régionale et internationale entre les pays sources, de transit et de destination;
- promouvoir et mettre en œuvre des politiques de tolérance zéro à l'égard de toutes les activités illégales, y compris la corruption associée;
- soutenir le développement de moyens de subsistance durables et alternatifs pour les communautés affectées par le commerce illégal de la faune et ses effets indésirables avec la pleine participation des communautés; et
- renforcer la coopération pour le rapatriement rapide et le moins coûteux de la faune et de la flore vivantes ayant fait l'objet d'un commerce illégal.

En outre, l'ANUE, entre autres:

- recommande vivement à tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages de favoriser les synergies, la coopération et la coordination et d'éviter les doubles emplois;
- demande à l'Assemblée générale des Nations Unies d'examiner la question du commerce illégal d'espèces sauvages lors de sa 69^e session;
- souligne l'importance d'aborder cette question dans le contexte du cadre de développement pour l'après 2015; et

- prie le Directeur exécutif du PNUE de fournir, lors de la deuxième session de l'ANUE, une analyse des effets environnementaux du commerce illégal d'espèces sauvages et des produits dérivés d'espèces sauvages et de sensibiliser l'opinion sur les problèmes et les risques associés à l'approvisionnement en produits de spécimens sauvages illégalement acquis, à leur transit, et à leur demande.

Adaptation fondée sur les écosystèmes: Lundi, Rosemary Semafumu-Mukasa (Ouganda) a souligné les progrès réalisés au cours de la période intersessions sur ce projet de résolution figurant dans le document de compilation (UNEP/EA.1/L.1). Mercredi après-midi, elle a signalé au CP que les principales questions en suspens ont été le financement et les liens entre l'adaptation fondée sur les écosystèmes (AFE) et les systèmes traditionnels. Dans la soirée, elle a présenté un projet de décision révisé (UNEP/EA.1/CW/CRP.9), que le CP a adopté provisoirement.

Résultat final: La résolution finale (UNEP/EA.1/L.12) rappelle le résultat de Rio+20 et tient compte du fait que les mesures d'adaptation et d'atténuation génèrent de multiples avantages partagés. La résolution reconnaît l'impact négatif des changements climatiques sur les écosystèmes et sur leur capacité à répondre aux besoins de la production alimentaire locale et de la sécurité alimentaire nationale. La résolution, entre autres:

- prie le Directeur exécutif de continuer à fournir et à renforcer l'appui aux pays en développement pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et d'activités communautaires aux niveaux national et régional en matière d'AFE;
- encourage tous les pays à tenir compte des systèmes de connaissances autochtones, traditionnelles et locales, le cas échéant; et
- prie le Directeur exécutif de poursuivre sa collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres institutions et organisations concernées à intégrer les écosystèmes comme un élément clé dans les processus nationaux de planification de l'adaptation.

Déchets plastiques et micro-plastiques marins: La Norvège a présenté mardi le projet de décision figurant dans le document de compilation des propositions UNEP/EA.1/L.1, qui encourage la coopération renforcée dans le cadre du Partenariat mondial sur les déchets marins et prie le Directeur exécutif d'entreprendre une étude visant à améliorer les connaissances sur les mesures et les techniques pour réduire la pollution par les matières micro-plastiques dans le milieu marin.

Les États-Unis ont appuyé la proposition et ont suggéré de formuler la question de façon plus générale, à savoir un problème de déchets marins qui comprend les déchets marins de matières plastiques et micro-plastiques. L'Australie, le Chili, la Suisse et l'UE ont salué la proposition et ont appelé au développement du texte.

La CMS a souligné l'impact des déchets marins sur les espèces migratrices et a souligné les travaux connexes effectués par les Parties à la CMS. Les ONG ont appelé les gouvernements et l'OMS à sensibiliser l'opinion sur les menaces y afférentes pour la santé humaine et l'environnement. Le représentant du Groupe Entreprises et Industrie s'est dit préoccupé par l'idée de cibler les substances plastiques au détriment d'autres formes de déchets marins et a remis en question la nécessité d'une nouvelle étude.

Le Président Lugris a transféré le projet de texte au groupe de rédaction afin qu'il le développe davantage.

Mercredi soir, la Présidente du groupe de rédaction, Eidheim, a indiqué que le groupe avait achevé ses travaux sur la proposition, les références aux ressources extrabudgétaires demeurant entre crochets. Le Président Lugris a transmis la question au groupe sur le budget pour un examen plus approfondi.

Résultat final: Dans la résolution sur les débris marins de matières plastiques et micro-plastiques (UNEP/EA.1/L.8), l'ANUE, entre autres:

- souligne l'importance du principe de précaution;
 - reconnaît les risques importants découlant de la gestion et de l'élimination inadéquate des débris plastiques et la nécessité de prendre des mesures;
 - encourage les gouvernements, les organisations intergouvernementales, les ONG, l'industrie et les autres acteurs concernés à coopérer avec le Partenariat mondial sur les déchets marins;
 - reconnaît la nécessité d'augmenter les connaissances et d'intensifier les recherches sur la source et le devenir des débris micro-plastiques et sur leur impact sur la biodiversité, les écosystèmes marins et la santé humaine;
 - souligne que de nouvelles actions urgentes sont nécessaires pour relever les défis posés par les débris marins de matières plastiques et micro-plastiques;
 - demande au Directeur exécutif d'aider les pays, à leur demande, à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action à l'échelle nationale ou régionale pour réduire les déchets marins;
 - prie le Directeur exécutif d'entreprendre une étude sur les débris marins de matières plastiques et micro-plastiques, en s'appuyant sur les travaux existants et en tenant compte des études et des données les plus récentes;
 - invite les Secrétariats des Conventions de Stockholm et de Bâle et les organisations pertinentes impliquées dans le contrôle de la pollution et la gestion des produits chimiques et des déchets, et les Secrétariats de la Convention sur la diversité biologique, de la CMS et des Conventions et plans d'action sur les mers régionales de contribuer à l'étude;
 - encourage les gouvernements et le secteur privé à promouvoir une utilisation plus efficace des ressources et une gestion rationnelle des matières plastiques et micro-plastiques;
 - encourage les gouvernements à prendre des mesures exhaustives pour aborder le problème des débris marins de matières plastiques et micro-plastiques à travers, le cas échéant, les législations, l'application des accords internationaux, des installations adéquates de récupération des déchets produits par les navires, l'amélioration des pratiques relatives à la gestion des déchets et le soutien aux activités de nettoyage des plages, ainsi que par des programmes d'information, de formation et de sensibilisation du public;
 - invite les gouvernements, les organisations intergouvernementales, la communauté scientifique, les ONG, le secteur privé et d'autres parties prenantes à partager l'information pertinente avec le Directeur exécutif;
 - invite ceux qui sont en mesure de le faire à fournir un appui financier et tout autre support pour réaliser l'étude mentionnée au paragraphe 10; et
- prie le Directeur exécutif de présenter l'étude sur les micro-plastiques pour un examen d'ici la deuxième session de l'ANUE.

Système de surveillance mondial de l'environnement

(GEMS)/Programme Eau: Mardi, l'UE a présenté son projet de décision figurant dans le document de compilation UNEP/EA.1/L.1, en notant qu'il reconnaît le rôle essentiel qu'une « bonne qualité de l'eau et une quantité suffisante d'eau » jouent dans le développement durable. La représentante du Brésil a appuyé la résolution, en notant que sa délégation présentera un texte modifié au groupe de rédaction. La Suisse, les États-Unis et le Chili ont souligné la contribution apportée par le Programme GEMS/Eau en matière d'échange de données. La Suisse a plaidé pour inclure les actions proposées dans le cadre de cette décision dans le PT du PNUE pour la période 2016-17, pour examen à la prochaine session de l'ANUE. La Bolivie a appelé le Programme GEMS/Eau à reconnaître le droit des populations les plus pauvres à l'eau.

Le projet de résolution a été transmis au groupe de rédaction présidé par Idunn Eidheim et a ensuite été approuvé par le CP mercredi soir.

Résultat final: Dans sa résolution finale (UNEP/EA.1/L.7), l'ANUE souligne que les ODD liés à l'eau et les autres évaluations de l'état des ressources en eau douce requerront du Programme GEMS/Eau revitalisé des données et des renseignements pertinents, fiables et opportuns dans le but de contribuer à l'élaboration des politiques aux niveaux concernés. L'ANUE souligne également la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer la couverture mondiale et la cohérence des données sur la qualité de l'eau, ainsi que la nécessité d'étendre le réseau GEMS/Eau, et prie le Directeur exécutif:

- de collaborer étroitement avec les États membres pour identifier des éléments clés supplémentaires de GEMS/Eau et d'assurer la disponibilité de ressources suffisantes pour permettre à l'unité de coordination mondiale GEMS/Eau du PNUE de fonctionner efficacement au sein du PNUE;
- d'initier des discussions avec les États membres, les agences des Nations Unies et d'autres sur une politique commune concernant les données dans le but de construire une base de données cohérente dans le GEMStat, d'appuyer le PNUE en direct et d'éclairer les politiques de développement durable; et
- de rédiger un Programme GEMS/Eau révisé pour adoption à la deuxième session de l'ANUE, comprenant un budget, tout en le liant étroitement au prochain PT biennal du PNUE.

Promotion de la qualité de l'air à travers le PNUE: Le CP a examiné ce projet de décision, tel qu'il figure dans le document de compilation UNEP/EA.1/L.1, en séance plénière mardi. Le Nigéria a appelé à aborder la qualité de l'air d'une manière globale et intégrée, en notant que cet exercice requerra, entre autres, le renforcement des partenariats public-privé et une formation technique sur la gestion du respect des engagements « au-delà des ateliers et des séminaires ».

Les Autorités locales, s'exprimant au nom de tous les Grands groupes, ont indiqué la nécessité de reconnaître les options politiques existantes et les bonnes pratiques aux niveaux local, national et régional. La déléguée a noté que GEO 5 contient un ensemble de mesures législatives, de mesures de sensibilisation du public et d'actions directes portant, entre autres, sur: l'amélioration de la planification urbaine; les transports publics

et non motorisés; l'efficacité énergétique et la gestion des déchets; le financement suffisant; la gouvernance; et les modèles de transfert de technologies permettant d'étendre l'échelle d'utilisation. Les ONG ont souligné l'impact qu'a le transport environnemental de polluants sur de longues distances sur la qualité de l'air dans la région de l'Arctique.

Mercredi, la Présidente du groupe de rédaction, Eidheim, a informé le CP qu'un accord avait été conclu sur cette question, et le projet de décision a été adopté à titre provisoire.

Résultat final: Dans la décision finale sur la promotion de la qualité de l'air à travers le PNUE (UNEP/EA.1/L.5), l'ANUE, entre autres:

- encourage les gouvernements à prendre des mesures dans tous les secteurs pour améliorer la qualité de l'air;
- encourage les gouvernements à formuler des plans d'action et à établir et mettre en œuvre des normes de qualité de l'air ambiant déterminées à l'échelle nationale;
- encourage les gouvernements et les organisations intergouvernementales, régionales et internationales à faire en sorte que les données relatives à la qualité de l'air soient plus facilement accessibles et compréhensibles par le public; et
- encourage les gouvernements à communiquer au Secrétariat du PNUE et aux États membres les résultats et les expériences de leurs efforts.

La décision finale prie également le Directeur exécutif:

- d'entreprendre des activités de renforcement des capacités en matière de qualité de l'air et de sensibiliser le public sur les risques pour la santé publique et l'environnement engendrés par la pollution de l'air, et sur les avantages d'une meilleure qualité de l'air;
- d'explorer les possibilités de renforcer la coopération en matière de pollution de l'air dans le système des Nations Unies;
- de faciliter le fonctionnement des programmes intergouvernementaux existants sur la qualité de l'air soutenus par le PNUE;
- d'entreprendre des évaluations mondiales, régionales et sous-régionales, d'ici 2016, pour identifier les lacunes dans la capacité à aborder les problèmes de qualité de l'air; et
- de soumettre et de présenter un rapport sur les renseignements fournis par les gouvernements; et de fournir une mise à jour sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente résolution à la deuxième session de l'ANUE.

Mise en œuvre du Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement: Lundi, le Chili, la République dominicaine et le Mexique ont présenté le projet de résolution (UNEP/EA.1/CW/CRP.2) sur un processus régional pour renforcer l'application du Principe 10 de la Déclaration de Rio (sur l'accès suffisant du public à l'information au niveau pertinent), notant que ce processus est une étape vers le renforcement de la démocratie environnementale dans la région. Au cours de la discussion de suivi mardi, l'UE a souligné l'importance du Principe 10, mais a appelé à faire référence à d'autres instruments régionaux tels que la Convention d'Aarhus.

Résultat final: La résolution finale (UNEP/EA.1/L.13) reconnaît l'importance de la bonne gouvernance et de la primauté du droit pour le développement durable et souligne la nécessité d'une large participation du public. Elle prend note des progrès réalisés dans la région de l'Amérique latine et, notamment:

- encourage les pays à renforcer le dialogue international, la coopération, l'assistance technique et le renforcement des capacités à l'appui de la mise en œuvre du Principe 10 de la Déclaration de Rio; et
- prie le Directeur exécutif de renforcer davantage l'accès à l'information dans les politiques futures.

Promotion d'approches, de visions, de modèles et d'outils divers pour parvenir à la durabilité de l'environnement: Mardi, la Bolivie a présenté son projet de résolution (UNEP/EA.1/CW/CRP.3), notant qu'il s'appuie sur le Paragraphe 39 du résultat de Rio+20 et sur la Décision 27/8 du CA du PNUE, qui reconnaît la notion de « bien vivre en équilibre et en harmonie avec la Terre Mère » comme une approche globale et intégrée du développement durable qui peut conduire à des efforts visant à rétablir la santé et l'intégrité des écosystèmes de la Terre. Le texte a été transmis au groupe de rédaction pour un examen plus approfondi.

L'ANUE a adopté vendredi un projet de résolution qui prend note de la déclaration du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement du Groupe des 77 et de la Chine, « Pour un nouvel ordre mondial pour bien vivre », adoptée à l'occasion de son cinquantième anniversaire le 15 juin 2014.

Résultat final: Dans la résolution finale (UNEP/EA.1/L.14), l'ANUE, entre autres:

- prie le Directeur exécutif de présenter un rapport s'appuyant sur les renseignements du Paragraphe 3 de la Décision 27/8 du CA et de soumettre le rapport à l'ANUE 2;
- prie le Directeur exécutif d'envisager d'organiser un atelier sur cette question à l'ANUE 2;
- prie le Directeur exécutif de fournir des orientations et de faciliter, à travers la plate-forme PNUE en direct, la visibilité des visions, approches, modèles et outils divers pour parvenir au développement durable;
- prie le Directeur exécutif de prendre en considération les visions, approches, modèles et outils divers mentionnés dans la résolution au cours du processus de consultation dans le cadre de GEO et de PNUE en direct; et
- invite les pays qui le souhaitent à mettre en œuvre l'approche « bien vivre en équilibre et en harmonie avec la Terre Mère » dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté.

COORDINATION À TRAVERS LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT Y COMPRIS LE GROUPE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT (GGE): Le Secrétariat a présenté mardi les documents relatifs à ce point de l'ordre du jour (UNEP/EA.1/2/Add.3 et UNEP/EA.1/INF/22). En réponse aux observations formulées par les États membres, le Secrétariat a expliqué que la préparation du projet de résolution a été impulsée par le document final de Rio+20, réaffirmée dans la Décision 27/5 du CA, demandant au PNUE de coordonner les stratégies environnementales à l'échelle du système.

Résultat final: Dans la résolution finale (UNEP/EA.1/L.15), l'ANUE, entre autres, prie le Directeur exécutif:

- d'élaborer des stratégies environnementales à l'échelle du système;
- de préparer, en consultation avec les régions, et de présenter à la deuxième session de l'ANUE, un rapport qui comprenne des propositions élaborées en collaboration avec le GGE

descriptif de l'intégration des résultats du programme de développement pour l'après 2015 dans les travaux des Nations Unies relatifs à l'environnement; et

- de déterminer des mesures éventuelles permettant de maximiser l'efficacité et l'efficience du GGE et de soumettre un rapport contenant des recommandations à la deuxième session de l'ANUE.

COORDINATION ET COOPÉRATION AVEC LES

GRANDS GROUPES: Cette question (UNEP/EA.1/INF/7) a été présentée mardi. Le Secrétariat a souligné que le document reflète les points de vue des Grands groupes et des parties prenantes, et pas forcément celles du PNUE. Il n'y a eu aucune autre discussion sur ce point.

BUDGET ET PT POUR L'EXERCICE 2016-2017: Ce point de l'ordre du jour (UNEP/EA.1/6; UNEP/EA.1/7; UNEP/EA.1/7/Add.1; UNEP/EA.1/INF/24; UNEP/EA.1/8; UNEP/EA.1/INF/5; UNEP/EA.1/INF/6; UNEP/EA.1/INF/17; UNEP/EA.1/9 et UNEP/EA.1/INF/21) a été présenté et brièvement abordé mardi. Un groupe de contact présidé par Bart Ouvry (Belgique) s'est réuni tout au long de la semaine pour examiner le programme de travail et le budget révisés pour l'exercice biennal 2014-2015, le programme de travail et le budget pour l'exercice biennal 2016-2017 et de nouvelles propositions dans le cadre du projet de décision sur les Fonds d'affectation spéciale.

Résultat final: Dans la résolution finale sur le PT et le budget révisés pour l'exercice biennal 2014-2015 (UNEP/EA.1/L.10), l'ANUE, entre autres:

- réaffirme la Décision 27/13 du CA sur la stratégie à moyen terme pour la période 2014-2017 et le programme de travail et le budget pour l'exercice biennal 2014-2015, par laquelle le CA approuve l'affectation d'un montant s'élevant à 245 millions USD au Fonds pour l'environnement;
- prend note de l'approbation par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une allocation de 34,9 millions USD au PNUE provenant du budget ordinaire de l'ONU;
- approuve le programme de travail et le budget révisés pour l'exercice biennal 2014-2015, tenant compte des implications de la proportion des ressources provenant du budget ordinaire de l'ONU; et
- note que le Secrétaire général, en consultation avec le Directeur exécutif, présentera un examen des fonctions du personnel du PNUE pour redéfinir et reclasser ses postes en trois catégories, à savoir gestion et administration, appui au programme et fonctionnement du programme, pour déterminer, d'ici avril 2015, lesquels de ces postes doivent être financés par le budget ordinaire des Nations Unies et pour envisager des possibilités de gains d'efficacité dans le nombre de postes.

Dans sa résolution (UNEP/EA.1/L.11) sur le programme de travail et le budget proposés pour l'exercice 2016-2017, l'ANUE, entre autres:

- approuve le programme de travail pour l'exercice biennal 2016-2017, tenant compte des décisions pertinentes de l'ANUE et de l'allocation d'un montant de 271 millions USD au Fonds pour l'environnement;
- souligne que le programme de travail et le budget doivent être fondés sur une gestion axée sur les résultats et que des consultations précoces, élargies et transparentes entre le Directeur exécutif, les États membres et le CRP sont importantes;

- autorise le Directeur exécutif à ajuster, en consultation avec le CRP, la proportion du Fonds pour l'environnement qui est alloué à des sous-programmes;
- prie le Directeur exécutif de veiller à ce que le PT appuie et rassemble les programmes et activités régionaux et nationaux dans la stratégie à moyen terme pour la période 2018-2021 et dans le PT et le budget pour l'exercice biennal 2016-2017 et prenne en compte les priorités régionales et les cadres régionaux, là où ils existent; et
- prie le Directeur exécutif de fournir au sous-comité sur les questions budgétaires du CRP, à sa deuxième session, des options pour assurer la participation au CCNLRP et à l'ANUE des délégués issus des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA) et des PEID.

La résolution finale sur la gestion des Fonds d'affectation spéciale et des contributions à des fins déterminées (UNEP/EA.1/L.18) contient des sections sur: l'appui des Fonds d'affectation spéciale au PT du PNUE, incluant les Fonds généraux d'affectation spéciale et les Fonds d'affectation spéciale destinés à la coopération technique; et l'appui des Fonds d'affectation spéciale aux programmes, conventions, protocoles et Fonds spéciaux sur les mers régionales, y compris les fonds généraux.

AMENDEMENTS À L'INSTRUMENT DU FEM: Ce point de l'ordre du jour (UNEP/EA.1/9 et UNEP/EA.1/INF/21) a été présenté mardi dans le CP. Les États-Unis ont appuyé la résolution en indiquant qu'elle contribuerait à la mise en œuvre du nouveau PT du FEM.

Résultat final: Dans la résolution (UNEP/EA.1 L.4) sur l'amendement à l'instrument pour la mise en place du FEM restructuré, l'ANUE décide, entre autres: de permettre au FEM de devenir l'un des mécanismes financiers de la Convention de Minamata; et d'amender le Paragraphe 2 de l'instrument invitant le FEM à réviser la structure de ses domaines d'intervention et de sa stratégie pour aborder le domaine des produits chimiques et des déchets et remplacer les domaines d'intervention « appauvrissement de la couche d'ozone » et « polluants organiques persistants » par « produits chimiques et déchets ».

DATE ET LIEU DES PROCHAINES SESSIONS: Ce point de l'ordre du jour a été abordé mercredi. Les États-Unis et la Suisse ont indiqué que juin constitue une période de l'année difficile en matière de planification de réunions et qu'il serait important d'envisager de revenir à une planification des réunions en février.

Résultat final: Dans sa décision finale (UNEP/EA.1/L.19), l'ANUE décide de tenir la deuxième session de l'ANUE au siège du PNUE à Nairobi du 23 au 27 mai 2016, et elle prie le CRP, en consultation avec le Bureau de l'ANUE, de contribuer à la préparation de l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de l'Assemblée.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU CP: Le Président Lugris a convoqué la plénière de clôture du CP vendredi après-midi. Il a invité les présidents des groupes de contact à présenter leurs rapports sur les progrès accomplis. Le Président Lugris a rappelé que le CP avait déjà approuvé les décisions sur: les amendements à la restructuration du FEM; le renforcement du rôle du PNUE dans la promotion de la qualité de l'air; le Programme GEMS/Eau; l'ISP; et la relation entre le PNUE et les AME. Il a ensuite invité la plénière du CP à approuver la décision sur l'AFE, et les délégués y ont consenti.

Le Président Lugris a ensuite invité le CP à approuver les projets de décisions et de résolutions restants, sur: la coordination au sein du système des Nations Unies, y compris le GGE; la mise en œuvre du Principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement; les visions, approches, modèles et outils divers pour assurer la durabilité de l'environnement; le commerce illégal d'espèces sauvages; les produits chimiques et les déchets; la gestion des Fonds d'affectation spéciale et des contributions à des fins déterminées; et les débris marins de matières plastiques et micro-plastiques, comme modifiés par le groupe de contact sur le budget. Le CP a adopté par acclamation toutes les décisions et résolutions.

Le Président Lugris a invité le Rapporteur du CP, Samy, à présenter le projet de rapport du CP (UNEP/EA.1/CW/L.1) avec ses deux addenda (UNEP/EA.1/CW/L.1/Add.1 et UNEP/EA.1/CW/L.1/Add.2), que les délégués ont approuvé sans commentaire.

L'Uruguay, s'exprimant au nom du G-77/Chine, et l'UE ont salué l'adoption d'une décision omnibus sur les produits chimiques et les déchets. L'Algérie s'est dite déçue que le paragraphe sur la désertification présenté au nom de la Ligue arabe, du G-77/Chine et du Groupe africain ait rencontré une « forte opposition ».

Le Président Lugris a exprimé sa gratitude aux délégués, aux présidents des groupes de travail, et au Secrétariat pour leurs efforts acharnés tout au long de la semaine et a clos le CP à 16h12.

SEGMENT DE HAUT NIVEAU

Souhaitant aux délégués la bienvenue au Segment de haut niveau jeudi, la Présidente de l'ANUE, Oyun Sanjaasuren, a souligné que les opportunités environnementales, sociales et économiques peuvent conduire à des résultats qui se renforcent mutuellement en faveur du développement durable, et a dit espérer que les résultats de l'ANUE positionnent le PNUE en tant que principale autorité déterminant le programme de l'environnement mondial.

Le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, a déclaré que l'ANUE est historique tant dans sa dimension que dans son fonctionnement, avec la participation active des Grands groupes et des parties prenantes, et a souligné la convergence entre le monde de l'environnement et des experts de domaines tels que le droit et la finance.

John Ashe, Président de la 68^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a appelé les ministres à envoyer un message clair au monde et, forts des résultats de l'ANUE, à contribuer au programme de développement pour l'après 2015.

Le Prince Albert II de Monaco, Président de la Commission Sport et Environnement du Comité international olympique (CIO) a souligné le partenariat entre le CIO et le PNUE et son soutien au développement de villes durables, à l'autonomisation des femmes et à la promotion de la non-violence.

Uhuru Kenyatta, Président du Kenya, a indiqué la nécessité d'aborder, entre autres, le défi d'articuler l'urbanisation rapide avec la protection et la conservation des espèces sauvages. Il a vivement demandé aux États membres d'utiliser l'ANUE pour diffuser auprès de la communauté internationale des messages

forts sur le programme de développement pour l'après 2015 et les ODD, en faisant preuve d'un leadership qui « complète et amplifie » les travaux effectués ailleurs.

POINT D'INFORMATION SUR L'ÉTAT DE

L'ENVIRONNEMENT: Steiner a présenté un aperçu de l'état de l'environnement, en citant des statistiques qui indiquent que, malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale, les ressources de la planète doivent être encore mieux gérées. Il a notamment souligné que la réduction des terres agricoles, les déchets alimentaires, l'augmentation de la température et l'élévation du niveau des mers constituent une « condamnation à mort » potentielle pour les PEID. Il a également noté des tendances positives, telles que l'inclusion par certains pays des actifs naturels dans leur système national de comptabilisation.

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES: Le Brésil a souligné l'importance des commentaires des parties prenantes et a annoncé que le pays a consacré 1 million USD au PNUE pour des activités relatives aux CPD dans les pays en développement.

Soulignant que le PNUE a pour mandat de fournir des conseils politiques s'appuyant sur des bases scientifiques, la Norvège a mis en exergue la nécessité d'une action sur les déchets plastiques et micro-plastiques dans les milieux marins.

Oman, s'exprimant au nom des États arabes, a déclaré que le PNUE peut « nous placer dans une meilleure position » pour relever les défis environnementaux. L'Égypte, s'exprimant au nom du Groupe africain, a plaidé pour un mécanisme de financement « stable, prévisible et accessible » pour la mise en œuvre du programme de développement pour l'après 2015 et des ODD.

L'UE a signalé « une ère nouvelle pour la communauté mondiale de l'environnement » avec un niveau renouvelé de représentation et de légitimité.

Le Mexique, s'exprimant au nom du GRULAC, a anticipé une déclaration ministérielle sur la coopération environnementale et l'établissement de priorités lors du prochain forum ministériel régional.

Soulignant l'importance du transfert des technologies pour la mise en œuvre, l'Inde a suggéré d'utiliser le Fonds vert pour le climat pour acheter les droits de propriété intellectuelle qui sont essentiels aux biens et services publics.

L'Arabie Saoudite, s'exprimant au nom du Groupe Asie-Pacifique, a souligné que les ODD devraient aborder, entre autres: l'éradication de la pauvreté; la gestion des ressources naturelles; la croissance économique durable et inclusive; et le renforcement de la résilience aux changements climatiques.

Réitérant son soutien à un « PNUE fort et efficace », la Finlande a annoncé que son pays a doublé sa contribution annuelle au PNUE.

Le Nigéria a averti des risques de laisser les pays en développement devenir le « dépotier » des technologies obsolètes et polluantes.

L'Algérie, s'exprimant au nom du Mouvement des pays non alignés et du G-77/Chine, a souligné l'importance de la coopération Sud-Sud et la nécessité d'aborder la désertification.

Cuba a plaidé pour le transfert des technologies vers les pays en développement et pour l'amélioration de l'accès de ces derniers à l'information et, rejoint par le Venezuela, a souligné l'importance des RCMD.

L'Argentine a appelé à des mécanismes de consultation « inclusifs, souples et participatifs » et à des décisions issues de consensus dans les forums multilatéraux.

Le Grand groupe Enfance et Jeunesse a appelé les gouvernements à, entre autres, établir un dialogue entre les générations sur le développement durable.

SÉANCE D'INFORMATION MINISTÉRIELLE SUR LES DEUX THÈMES DU SEGMENT DE HAUT NIVEAU:

Au cours de la pause de midi jeudi, Ibrahim Thiaw, Directeur exécutif adjoint du PNUE, a accueilli les délégués à la séance d'information.

L'Ambassadeur Macharia Kamau (Kenya), Co-Président du Groupe de travail ouvert (GTO) sur les ODD, a présenté un aperçu des négociations du GTO, soulignant les 17 projets d'ODD et l'ampleur sans précédent du processus de consultation des Nations Unies.

Amina J. Mohammed, Conseillère spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur le programme de développement pour l'après 2015, a déclaré que le Sommet des Nations Unies sur le climat en septembre est un point de « ravitaillement » sur le chemin vers Lima et Paris, et a invité les commentateurs des délégués pour assurer une plus grande synergie avec les discussions sur le climat. Elle a souligné la nécessité d'un niveau d'ambition suffisamment élevé pour les ODD et un cadre de financement correspondant.

Christian Nellemann, du PNUE, a présenté un aperçu de l'ampleur actuelle de la criminalité environnementale, en soulignant l'abattage d'éléphants et de rhinocéros et l'exportation illégale de bois d'œuvre et de ses dérivés tels que le charbon, qui, a-t-il indiqué, génère deux à trois fois plus de profits que le commerce illicite de drogues.

John Scanlon, Secrétaire général de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), a souligné l'ampleur et la nature du commerce illégal d'espèces sauvages, déclarant qu'il implique désormais des organisations transnationales et des bandes criminelles. Il a souligné les résultats de la CdP 16 à la CITES, qui a abordé la criminalité contre les espèces sauvages dans les États sources, de transit et de destination. Il a appelé à fournir un soutien accru aux programmes collaborant avec les gardes forestiers, la police et les autres travailleurs de première ligne.

Aldo Lale-Demoz, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a encouragé les délégués à: renforcer les partenariats au titre de la Convention contre la criminalité transnationale organisée; à renforcer les mécanismes de poursuite et de condamnation pour les crimes contre les espèces sauvages; à se centrer sur les besoins des communautés vulnérables; et à promouvoir la sensibilisation du public. Il a souligné que l'ensemble d'outils du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages constitue une aide utile.

PLÉNIÈRE MINISTÉRIELLE SUR LES ODD ET LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015:

Helen Clark, Administratrice du PNUD, a ouvert la session jeudi, en expliquant que l'inégalité, la pauvreté et l'environnement sont liés et requièrent une approche « qui rompt avec les pratiques habituelles » pour parvenir à « relier les points ». Le Modérateur Erik Solheim (Norvège) a invité les délégués à examiner les moyens de combiner le développement économique et la protection de l'environnement.

Le Danemark a déclaré que pour atteindre les ODD, les États doivent mettre leurs intérêts spécifiques de côté et s'unir. Le Saint-Siège a demandé le rejet de la consommation et de la production « effrénées », déclarant que les ressources naturelles sont la propriété de tous et que la création devrait être respectée et protégée.

Les Pays-Bas ont indiqué que les CPD et la reconnaissance de l'impact des chaînes mondiales d'approvisionnement sont essentielles au soutien de la croissance économique. Le Mexique a déclaré que l'évolution des modes de consommation nécessite des politiques intégrées à long terme impliquant toutes les parties prenantes. La Chine a plaidé pour un développement sobre en émissions de carbone, vert et durable.

Soulignant que l'environnement est fondamental pour les ODD, l'Allemagne a déclaré que les économies doivent se développer dans les limites planétaires. L'Italie a cité quatre objectifs: comptabiliser la valeur du capital naturel; promouvoir des schémas pour les CPD liés aux limites planétaires; accorder la priorité à l'utilisation efficace des ressources dans tous les secteurs; faire porter le fardeau fiscal aux responsables de la diminution des ressources plutôt qu'aux travailleurs.

La Pologne a souligné que l'accès à une énergie abordable est essentiel à l'éradication de la pauvreté. La Nouvelle-Zélande a souligné le rôle des océans sains dans les moyens de subsistance et le commerce mondial.

Le Portugal a indiqué que l'ANUE doit s'exprimer avec force dans le processus des ODD en ce qui concerne la mise en œuvre, le suivi et la communication de la dimension environnementale du cadre pour l'après 2015. L'UE a déclaré que le PNUE devrait jouer un rôle important dans la mise au point du programme de développement pour l'après 2015, en particulier sur les CPD, et que pour y arriver, l'ANUE doit parvenir à un consensus qui reflète le mandat nouvellement renforcé du PNUE. Tout en reconnaissant le rôle du PNUE dans l'établissement d'une orientation stratégique, la Géorgie a souligné la responsabilité des gouvernements dans la mise en œuvre des décisions concernant tous les secteurs. La Suisse a déclaré que les ministres de l'environnement devraient saisir l'occasion d'influencer le programme de développement pour l'après 2015. La République du Congo a souligné la nécessité de sensibiliser les autorités nationales pour une action efficace.

Le Royaume-Uni a déclaré que l'ANUE devrait faire valoir les avantages de la pleine intégration de l'environnement dans les ODD, plutôt que d'insister sur des objectifs et des cibles spécifiques. Kiribati a appelé à consigner les problèmes des PEID, comme l'élévation du niveau de la mer, les déchets dangereux et la nécessité du transfert des technologies, dans le programme de travail de l'ANUE. La Roumanie a indiqué la nécessité d'éviter la duplication des travaux conduits par les AME.

Le Japon a notamment souligné que les approches sobres en émissions de carbone et l'harmonie avec la nature sont nécessaires à des sociétés durables. L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a déclaré que la nature fournit des solutions et que le développement durable ne peut être atteint sans des écosystèmes qui fonctionnent bien. L'Uruguay a appelé à une croissance durable et équitable. Le Grand groupe des Femmes, s'exprimant au nom des Grands groupes, à l'exception du Groupe Entreprises et Industrie, a souligné les conflits potentiels entourant le terme « croissance » et a appelé à veiller à

ce que les ODD prévoient un « vrai processus de transition ». La Finlande a appelé les pays industrialisés à adopter un rôle de chef de file en matière de transition.

Vendredi, Rolph Payet, Ministre de l'environnement et de l'énergie des Seychelles, a modéré la deuxième session sur les ODD et le programme de développement pour l'après 2015. La Jordanie a indiqué comment la politique budgétaire peut appuyer la politique environnementale. La Norvège a annoncé la création d'une commission fiscale verte pour « faire payer les pollueurs » et réduire les distorsions du marché. Cuba a instamment demandé que le programme de développement pour l'après 2015 soit universel et flexible, et qu'il respecte les différentes approches des pays par rapport au développement.

Concernant les ODD et les CPD, bon nombre de pays ont souligné que l'ANUE devrait transmettre un message fort. Le Costa Rica a demandé des éclaircissements sur le rôle du SHN et sur ses liens avec les travaux relatifs aux ODD conduits dans d'autres forums, ainsi que sur le rôle du PNUE et de l'ANUE dans l'ensemble du système des Nations Unies. La Suède a déclaré que les produits chimiques et les déchets doivent être intégrés dans les ODD concernés.

Les États-Unis ont encouragé les gouvernements à veiller à ce que « tous les intérêts » de leurs divers organes gouvernementaux soient intégrés dans les discussions sur les ODD. Le Malawi a déclaré que l'économie verte est une version alternative de la croissance, qui est compatible avec le développement durable.

La République tchèque a souligné que le secteur privé devrait jouer un rôle majeur dans le passage à une économie verte et a souligné l'importance de communiquer des données scientifiquement fondées sur la dégradation de l'environnement. La République de Corée a déclaré que la question ultime est celle de savoir comment articuler l'équité sociale, la croissance économique et la protection de l'environnement. Maurice a mis en garde contre le fait de laisser les ODD se réduire à « un autre mandat dépourvu de financement ».

Le Népal a indiqué la nécessité de soutenir les PMA vulnérables, que le représentant a qualifiés de « victimes des changements climatiques ». Soulignant son expérience d'un climat rude, Israël a exprimé l'intention de partager son expertise à l'échelle mondiale et a souligné les avantages potentiels de la coopération régionale.

Les autres questions soulevées comprenaient, entre autres, la nécessité: de s'engager dans des partenariats public-privé et le partage des avantages; d'aborder les moyens de mise en œuvre, y compris à travers des mécanismes financiers innovants; de garantir la responsabilisation et la communication des données pour mesurer les progrès et l'efficacité des efforts, y compris à travers des indicateurs de capital social et naturel; et de s'assurer que tous les secteurs des gouvernements intègrent les ODD dans leurs travaux, y compris l'élimination des obstacles techniques au commerce et l'approvisionnement durable pour faciliter les investissements verts.

Certains délégués ont également évoqué la nécessité: de confirmer l'objectif sur l'accès à l'eau en tant que droit de l'homme; de réduire les importations de produits d'espèces sauvages; d'inclure la paix et la sécurité ainsi que l'égalité de genre dans les ODD; d'assurer la formation en matière de développement et de consommation durables; de tenir compte

des externalités environnementales; d'intégrer les CPD dans les ODD; et de s'assurer que les mesures prévues dans le programme de développement pour l'après 2015 sont valables pour tous les pays et régions, y compris les PEID. Le Samoa a souligné l'importance de la troisième Conférence internationale sur les PEID à venir.

Les ONG, s'exprimant au nom des Grands groupes Enfance et Jeunesse, des Agriculteurs, des Travailleurs et Syndicats, des Femmes, et des Autorités locales, ont plaidé pour un objectif spécifique aux CPD, ainsi que pour des objectifs transversaux. Le Groupe Entreprises et Industrie a souligné l'importance de la libéralisation du commerce pour le développement durable.

DIALOGUE MINISTÉRIEL SUR LE COMMERCE ILLÉGAL DES ESPÈCES SAUVAGES: Ouvrant la session jeudi, le Modérateur Marco Lambertini, Directeur général du Fonds mondial pour la nature, a invité les délégués à aborder trois questions principales: les lacunes les plus importantes en matière de connaissances et d'action, ainsi que les obstacles à l'application des lois aux niveaux national et international; la façon d'assurer une réponse coordonnée des Nations Unies; et le maintien de l'élan généré à l'ANUE dans les travaux futurs.

De nombreux pays ont souligné le lien inextricable entre la pauvreté et le commerce illégal d'espèces sauvages, un grand nombre de délégués soulignant que le PNUE doit jouer un rôle de coordination et de sensibilisation en ce qui concerne les facteurs sous-jacents, doit renforcer les synergies entre la CITES et les autres AME pour produire une réponse intégrée, et doit envoyer un message au-delà de la communauté environnementale.

Les autres questions soulevées comprenaient, entre autres, la nécessité: de comprendre et d'aborder les moteurs socio-économiques du commerce illégal au sein des communautés d'origine, de transit et de consommateurs; d'assurer une tolérance zéro en matière de corruption et de flux financiers illicites associés aux crimes contre les espèces sauvages; de se centrer sur les points de transit de marchandises illégales; d'envisager les bois d'œuvre en plus des espèces sauvages; d'éduquer les jeunes; et d'impliquer les communautés locales des zones touchées afin de trouver d'autres options économiques permettant des moyens de subsistance durables.

La plupart des pays ont partagé leurs stratégies de mise en œuvre pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages et ont appelé à une déclaration ministérielle forte sur cette question. D'autres ont plaidé pour que les espèces sauvages demeurent à l'ordre du jour de la deuxième session de l'ANUE, afin de maintenir l'élan sur la mise en œuvre nationale et internationale. Un délégué a appelé à la reconnaissance des résultats obtenus dans d'autres forums et accords, notant que « ce qui est nécessaire, c'est de la direction et de la coordination », et non davantage de débats.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

La Présidente de l'ANUE, Sanjaasuren, a convoqué la plénière de clôture vendredi après-midi. Les délégués ont approuvé le rapport verbal sur les pouvoirs. Le Président du CP, Lugris, a présenté le rapport du CP (UNEP/EA.1/L.1 et Add.1-2), que les délégués ont adopté. Les délégués ont ensuite adopté le projet de compte-rendu de la première session universelle de l'ANUE (UNEP/EA.1/L.2 et Add.1).

Accueillant le Président kényan, Uhuru Kenyatta, et le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, la Présidente de l'ANUE, Oyun Sanjaasuren, a déclaré que la première session historique de l'ANUE a abordé des questions importantes, notamment sur les ODD et le programme de développement pour l'après 2015, la primauté du droit en matière d'environnement et le commerce illégal d'espèces sauvages, et qu'elle a été caractérisée par des débats et des dialogues interactifs. Elle a indiqué que l'ANUE a été reconnue comme étant la nouvelle plate-forme pour façonner des sociétés durables.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a décrit la réunion inaugurale de l'ANUE comme un « rite de passage » pour le PNUE et la gouvernance environnementale mondiale. Il a fait l'éloge du Directeur exécutif Steiner pour son leadership, indiquant que le PNUE est « mieux placé que jamais » pour fournir des données scientifiques, la gouvernance et les outils nécessaires pour intégrer l'environnement dans les processus d'élaboration des politiques. Il a souligné que l'ANUE a le « pouvoir et la responsabilité de promouvoir une transformation globale des attitudes et des pratiques », notant que même si la tâche ne sera pas facile, les arguments en faveur de la durabilité environnementale sont « convaincants et gagnants ». Il a vivement demandé aux délégués de relever le défi, car « le changement est dans l'air, la course est lancée, les solutions existent et il est temps de prendre la tête ».

Le Président kényan, Uhuru Kenyatta, a félicité tous les participants pour leurs efforts, soulignant que les délibérations de l'ANUE sur les ODD ajouteront de la clarté, de la précision et de l'expertise au nouveau cadre mondial pour le développement durable. Il a souligné l'importance des moyens de mise en œuvre et a appelé à la poursuite du « travail inachevé » des Objectifs du Millénaire pour le développement.

La réunion a ensuite été suspendue à 19h pour permettre la finalisation du Document final de la réunion ministérielle de l'ANUE. La Présidente Sanjaasuren a de nouveau convoqué la réunion à 21h36, a présenté le Document final de la réunion ministérielle aux délégués et a sollicité l'expression de commentaires. La Colombie a déclaré que les pays du GRULAC conçoivent le document final comme comprenant les principes de la Déclaration de Rio, y compris le Principe 7 sur les RCMD. La Bolivie, rejointe par le Nicaragua, s'est opposée à l'adoption du document parce qu'il ne comprend pas de référence explicite aux RCMD.

Le Mexique a attiré l'attention sur une référence à « tous les principes de la Déclaration de Rio », et a indiqué que rien dans le document ne devrait être interprété comme signifiant que tout principe ou accord conclu dans le passé a diminué en importance.

La plénière a ensuite adopté le Document final de la réunion ministérielle. La Bolivie, rejointe par l'Équateur, le Nicaragua, l'Iran et l'Irak, a demandé que le rapport de la réunion reflète leurs objections à l'adoption du Document final de la réunion ministérielle.

L'Égypte a déclaré qu'elle pouvait accepter le document dans l'intérêt d'un résultat politique positif, mais a souligné que le principe des RCMD fait défaut, principe qui constitue la base de la coopération sur les questions environnementales.

Le Pérou a souligné qu'aucune délégation, à aucun moment de l'ANUE, ne s'est opposée aux Principes de Rio, ajoutant que le document réaffirme ses principes et reflète les discussions de la réunion. Le Sud-Soudan a appuyé le document et a indiqué que si certains pays sont déçus, « le verre est à moitié plein plutôt qu'à moitié vide ».

Le Kenya a remercié les participants pour s'être livrés aux discussions avec « une telle détermination », honorant ainsi le pays d'accueil.

Résultat final: Dans le Document final de la Réunion ministérielle de la première session de l'ANUE, les ministres de l'environnement et les chefs de délégation réaffirment leur attachement à la pleine mise en œuvre du résultat de Rio+20 et de tous les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. En outre, ils appellent la communauté internationale et réaffirment leur engagement à, entre autres:

- assurer la pleine intégration de la dimension environnementale, en particulier à travers le programme de développement durable;
- réaliser un programme ambitieux, universel, applicable et réalisable de développement pour l'après 2015;
- accélérer et soutenir les efforts de promotion des CPD, notamment grâce à des modes de vie durables et à l'efficacité en matière d'utilisation des ressources;
- prendre des mesures pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illégal d'espèces sauvages et de leurs produits;
- prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques afin de parvenir à un développement durable, qui nécessite la coopération de tous les pays, conformément aux objectifs, principes et dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC);
- continuer de travailler à l'adoption d'un résultat ambitieux sous la forme d'un protocole, un autre instrument juridique ou une solution concertée ayant force de loi au titre de la CCNUCC applicable à toutes les Parties en 2015;
- redoubler d'efforts pour mettre un terme à la diminution de la biodiversité et pour lutter contre la désertification, la sécheresse et la dégradation des terres; et
- favoriser et encourager le développement de partenariats véritables et durables pour relever les défis environnementaux auxquels sont confrontés les PEID.

Pendant les remarques de clôture, l'UE a souligné la nécessité de traduire les résolutions en actions concrètes, a déploré l'absence d'accord sur une politique d'engagement des parties prenantes, et a salué le résultat « clair et fort » de la réunion ministérielle de l'ANUE.

La Colombie, s'exprimant au nom du GRULAC, a plaidé pour un redoublement des efforts afin de s'assurer que l'ANUE est « véritablement universelle » par la garantie de ressources pour la participation.

Peter Denton, de l'Église unie du Canada, s'exprimant au nom de tous les Grands groupes et des parties prenantes, s'est dit inquiet au sujet de la « possibilité de participation limitée » dans les débats de l'ANUE, en particulier en ce qui a trait à la participation des parties prenantes. Il a souligné, entre autres, que les travaux du PNUE sur la primauté du droit en matière d'environnement établissent les bases de la démocratie

environnementale et du développement durable, et que l'économie verte doit être ancrée sur une approche fondée sur les droits de l'homme, qui garantit la capacité de l'humanité à demeurer dans les limites planétaires.

La Thaïlande a déclaré, au nom du G-77/Chine, qu'il reste encore beaucoup à accomplir pour atteindre la prospérité économique tout en préservant l'environnement, et a réaffirmé l'engagement du G-77/Chine à contribuer de manière constructive au processus.

Le Directeur exécutif du PNUE, Steiner, a remercié les États membres pour l'« engagement extraordinaire » dont ils ont fait preuve tout au long de la semaine, a souligné le principe de « consensus suffisant » et a déclaré que leurs efforts feront une différence pour les populations et l'environnement dans les années à venir. La Présidente de l'ANUE, Sanjaasuren, a clos la réunion à 23h.

BRÈVE ANALYSE DE LA RÉUNION

L'ANUE EST NÉE: EST-ELLE ADAPTÉE AU MONDE DE L'APRÈS 2015?

Si le premier Conseil d'administration à participation universelle constituait l'année dernière un test pour la composition universelle du PNUE, le lancement officiel du nouvel organe de direction du PNUE pourrait être considéré comme un « test de résistance » pour déterminer si l'ANUE est « adaptée » pour représenter l'intérêt de l'environnement dans le système des Nations Unies, comme demandé au Paragraphe 88 de *l'Avenir que nous voulons*. Au moment où l'ANUE se réunira à nouveau en 2016, le paysage géopolitique et socio-économique en constante évolution aura posé de nouveaux défis à la gouvernance internationale de l'environnement et l'ANUE cherchera sa place dans un nouveau cadre mondial pour le développement durable, avec des conséquences probables pour le mandat de l'ANUE. Pour cette raison, les délégués de l'ANUE étaient tout à fait conscients de la nécessité de « saisir l'occasion » pour transmettre un message fort à l'Assemblée générale des Nations Unies quant au rôle du PNUE dans le programme de développement pour l'après 2015.

Cette brève analyse se penche sur les principaux thèmes abordés et les décisions adoptées par l'ANUE pour déterminer si cette ANUE a avancé suffisamment pour positionner le PNUE de façon telle qu'il puisse remplir son mandat dans le panorama du développement durable de l'après 2015.

MAINTENIR LE RÔLE DU PNUE EN TANT QUE VOIX ENVIRONNEMENTALE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

Le Comité plénier de l'ANUE a examiné plus de 20 textes de décision au cours de la semaine, dont la plupart ont été présentés et discutés lors de la réunion du CCNLRP en mars, tandis qu'un certain nombre ont été présentés par les gouvernements au cours de la période intersessions, ou encore à l'ANUE elle-même. Alors que près de la moitié portent sur des questions institutionnelles ou de procédure, le CCNLRP a également travaillé sur un certain nombre de thèmes de fond, y compris deux décisions à large portée (omnibus) sur l'interface science-politique et les produits chimiques et les déchets. D'autres thèmes importants incluaient le rôle du PNUE dans la promotion

de la qualité de l'air, ainsi que la surveillance et les normes en matière de qualité de l'eau à travers le Programme GEMS/Eau; les déchets marins et les matières plastiques; et l'adaptation fondée sur les écosystèmes. Comme prévu, le commerce illégal d'espèces sauvages, qui s'est vu allouer une session spéciale du dialogue ministériel de l'ANUE, constituait également un thème fort de la réunion.

Bien qu'un certain nombre de ces questions aient figuré dans le Document final de la Réunion ministérielle, tous les délégués n'étaient pas convaincus que le PNUE tient le rôle de chef de file naturel sur tous ces thèmes. Un exemple en est la discussion sur le commerce illégal d'espèces sauvages. En dépit de sa grande visibilité à l'ANUE, plusieurs délégués ont fait remarquer que ses liens étroits avec le crime organisé, la corruption et l'insécurité exigent que cette question soit coordonnée par les ministères de sécurité nationale ou même par le bureau du président, pour assurer une mobilisation et une application des lois suffisantes aux plus hauts niveaux. Un délégué de l'Ouganda a également indiqué que de nombreux pays africains sont dotés de ministères consacrés aux espèces sauvages et au tourisme, et un certain nombre de forums internationaux ont déjà eu lieu sur cette question. Le point de vue dominant au cours du SHN semblait être qu'alors que les ministres de l'environnement doivent transmettre un message fort, il pourrait s'avérer plus utile que le PNUE soutienne les initiatives en cours aux niveaux national et international.

En revanche, bien que certains se soient dits sceptiques quant à la capacité de l'ANUE d'influencer les ODD et le processus pour l'après 2015 à la veille de sa réunion, la journée entière consacrée à cette question au cours du Segment de haut niveau a révélé des engagements considérables, des appels répétés invitant le PNUE à veiller à ce que la durabilité soit pleinement intégrée dans tous les ODD. Sortant tout juste de la GTO 12 à New York, le Co-Président du GTO, Macharia Kamau, et la Conseillère spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, Amina Mohammed, se sont spécialement déplacés à Nairobi pour informer les ministres des progrès des discussions et pour faire le bilan des points de vue des parties prenantes du monde de l'environnement avant la deuxième réunion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable et la réunion finale du GTO à New York. Malgré la conscience que l'ANUE ne devrait pas donner l'impression d'« empiéter sur les plates-bandes institutionnelles » du GTO, beaucoup ont souligné que le PNUE peut offrir des outils pratiques pour veiller à ce que la durabilité soit pleinement intégrée dans les ODD sociaux et économiques.

Avant l'ANUE, Maryam Niamir-Fuller, Conseillère spéciale du PNUE sur les ODD, a proposé un cadre global de trois objectifs « transformateurs » et intégrateurs (ne laisser personne derrière, vivre dans un espace de fonctionnement sécurisé et construire des actifs pour l'avenir) autour desquels les 17 objectifs pourraient être regroupés. Les représentants de la société civile à la pré-réunion du Forum mondial des Grands groupes et des parties prenantes (FMGGPP) ont salué cette proposition comme un moyen prometteur de régler le dilemme de la « priorisation » des ODD, notant qu'elle pourrait aider à maintenir le niveau de complexité nécessaire pour parvenir à un accord sur un ensemble universel d'objectifs. Plusieurs observateurs non gouvernementaux proches du processus des

ODD ont également déclaré qu'ils ont été encouragés par l'idée d'un ensemble limité à cinq cibles pour chaque ODD, notant que les appels à ce que ces cinq cibles comprennent une cible pour chacun des trois piliers du développement durable et deux abordant les moyens de mise en œuvre offrent une chance réelle de parvenir à une approche intégrée de la mise en œuvre de l'accord sur le développement durable pour l'après 2015.

Les discussions menées à l'ANUE ont réaffirmé le point de vue selon lequel le PNUE joue un rôle central dans la recherche d'approches plus intégrées pour relever les défis du développement durable. En témoigne le fait, souligné lors de la clôture du Segment de haut niveau par de nombreux intervenants, que les États membres continuent à apprécier les évaluations phares du PNUE, comme l'Avenir de l'environnement mondial ou le Programme GEMS/Eau, qui aident à combler l'écart entre la science, la politique et la pratique.

CLARIFIER LE MANDAT INSTITUTIONNEL DU PNUE

Si la direction du PNUE sur un certain nombre de thèmes centraux est relativement bien reconnue, les implications institutionnelles d'une revalorisation de l'ANUE — comme organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies chargé de veiller au programme de la durabilité mondiale — sont encore « mesurées » au sein du système des Nations Unies. Les sensibilités entourant les discussions sur les ODD à l'ANUE, où les limites à ne pas dépasser ont été répétées à plusieurs reprises pour rappeler aux délégués de ne pas « anticiper le résultat du processus de l'après 2015 à New York », illustrent que le PNUE doit établir un équilibre délicat pour parvenir à tirer son épingle du jeu dans un environnement institutionnel de plus en plus concurrentiel. D'autres limites institutionnelles ont été établies au cours des discussions du CP sur les questions institutionnelles, concernant notamment le rôle du PNUE dans la coordination des stratégies de l'ensemble du système des Nations Unies sur l'environnement, le renforcement des centres régionaux, et les négociations budgétaires et du CP.

Dans le même temps, le SHN a particulièrement mis en exergue le « pouvoir assembleur » du PNUE, comme en témoigne les symposiums, qui ont attiré un grand nombre de délégués, sur les thèmes « de prédilection » du PNUE: Financement de l'économie verte et Primauté du droit en matière d'environnement. De nombreux chefs d'AME et d'agences spécialisées des Nations Unies y ont assisté en personne, dont l'Administratrice du PNUD, Helen Clark, qui a annoncé que le PNUD a rejoint le Partenariat dirigé par le PNUE sur l'Action pour une économie verte. Les deux symposiums, qui ont rassemblé un large éventail de parties prenantes extérieures outre « l'ensemble des habitués », ont particulièrement révélé une organisation de plus en plus confiante en sa légitimité pour conduire un programme mondial de transformation, malgré le fait qu'il ne s'agit pas d'un organe de mise en œuvre. Parmi les participants figuraient des présidents de Cour suprême et des cadres supérieurs d'entreprises, dont par exemple, le Vice-Président de la Banque de Chine et le chef de l'une des divisions de la Bourse du Brésil.

Cependant, un élément essentiel de la légitimité institutionnelle du PNUE (et de l'ANUE) dépend du succès avec lequel il s'appuie sur un large éventail de points de vue et de perspectives en matière d'environnement. Au fil des années, le PNUE a fait des investissements considérables pour

s'assurer que les Grands groupes et les parties prenantes sont pleinement intégrés dans les processus de prise de décision. Le FMGGPP de deux jours se tenant avant chaque réunion du Conseil d'administration est fermement établi, la 15^e édition du Forum ayant pris place avant l'ANUE. Un point marquant qui a caractérisé l'évènement au cours des dernières années est l'échange libre de deux heures avec le Directeur exécutif, que les participants au FMGGPP de cette année ont qualifié de particulièrement franc et fondamental. Mais cette année, beaucoup se demandaient également si cette relation « cordiale » n'avait pas été marquée d'une note discordante, lorsque les Grands groupes et les parties prenantes ont exprimé leur forte opposition au projet de politique du PNUE sur l'engagement des parties prenantes.

Au cours de la semaine, les progrès sur cette question dans le Groupe de travail se sont révélés très lents, en raison de demandes émises par certains pays, dont les membres du G-77/Chine, pour des critères d'accréditation plus strictes et une limitation de l'accès à l'information pour les parties prenantes non gouvernementales. Un représentant des Grands groupes impliqué dans les négociations du Groupe de travail a fait observer que le PNUE a peut-être fait une erreur stratégique en présentant le projet à un stade si sensible du passage d'une structure de gouvernance menée par le CRP à une composition universelle. Peut-être, a noté un autre participant issu des ONG, que les gouvernements ne sont pas tous conscients du rôle constructif que jouent les Grands groupes du PNUE et les parties prenantes dans le processus et qu'ils se sont sentis le devoir de réagir de manière défensive à l'idée d'une « trop grande inclusion ». Le ton optimiste et constructif adopté au FMGGPP s'était donc en grande partie dissipé vers la fin de la semaine, culminant par une manifestation de certains participants de la société civile vendredi, demandant aux Parties de ne pas museler les avis divergents à l'ANUE. L'ANUE n'étant pas en mesure d'adopter une décision sur la politique entourant la participation des parties prenantes et les éléments du règlement intérieur y afférent, beaucoup de liens devront être retissés pendant la période intersessions pour remettre ce processus sur les rails.

REMETTRE DE L'ORDRE: QUESTIONS DE PROCÉDURE ET AUTRES

La perception que le bureau de l'ANUE n'avait peut-être pas mûrement réfléchi au règlement intérieur a prévalu durant le CP, auquel seulement trois jours avaient initialement été attribués pour achever ses travaux (par rapport à une semaine complète dans le passé). Certaines délégations se sont plaintes que le Bureau les « accablait » par l'adoption des décisions sans laisser suffisamment de temps aux consultations et à l'atteinte de consensus. Certains ont suggéré que l'ANUE devrait envisager de passer à un format d'une semaine et demie, pour permettre au CP de se réunir pendant une semaine complète et de poursuivre au cours du weekend si nécessaire, enchaînant avec le SHN de deux jours et demi la deuxième semaine. Les partisans de ce format plus détendu ont noté que l'ANUE se réunit tous les deux ans, ce qui nécessite plus de temps pour s'assurer que tout le monde est en phase. D'autres ont appelé à expérimenter un processus plus inclusif, consultatif et fondé sur les technologies de l'information au cours des périodes intersessions pour aider à construire un consensus et faire des progrès sur les questions de fond, dégageant ainsi du temps précieux lors de l'ANUE. Le

format du Dialogue ministériel est également susceptible d'être remis en question, plusieurs délégués estimant que davantage d'efforts auraient pu être déployés pour assurer un débat plus interactif entre les ministres, bien que d'autres ont exprimé l'espoir que le rassemblement ait en fait fourni un espace propice aux discussions entre ministres en coulisses.

Enfin, le fait que le PNUE entrera dans l'ère post-2015 avec un nouveau directeur exécutif, le mandat d'Achim Steiner prenant fin immédiatement après la prochaine ANUE en 2016, n'a pas échappé à l'attention de la plupart des délégués. Steiner a été un défenseur infatigable du renforcement du PNUE, admiré par beaucoup pour son charisme, sa compréhension des nouveaux enjeux et sa capacité à concevoir des partenariats novateurs autour de ces questions, en regroupant les agences multilatérales, les gouvernements, les entreprises, les communautés scientifiques et des finances, et la société civile. Dans un même temps, certains ont critiqué le fait que le PNUE n'a pas été en mesure de produire davantage que des cadres conceptuels et de prendre en compte les besoins des membres, en particulier des pays dotés de capacités insuffisantes au plan technique et institutionnel. À cet égard, l'un des vrais héritages de Steiner pourrait bien être le succès du lancement de la plateforme de connaissances PNUE en direct, qui offre un espace pour enrichir les dernières connaissances scientifiques par des expériences pratiques de terrain.

REGARD SUR L'AVENIR DE L'ANUE

Alors qu'a donc révélé cette réunion? L'ANUE est-elle adaptée à l'atteinte des objectifs qu'elle poursuit? La séance de clôture houleuse de la première ANUE illustre certains des obstacles que cette nouvelle institution aura à franchir pour trouver sa place dans la nouvelle architecture mondiale du développement durable. Il y a eu des moments forts, comme lorsque le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a fait observer que la réunion inaugurale marque un « rite de passage » pour la gouvernance environnementale, a rappelé aux délégués que le monde attend beaucoup d'eux, et a défié l'ANUE de saisir l'instant, car elle a « le pouvoir et la responsabilité » de promouvoir une transformation globale des attitudes et des pratiques. Mais les délégués ont rapidement eu droit à une leçon de réalisme lorsque les négociateurs sont retournés à la « fameuse salle 6 » peu de temps après pour déployer d'ultimes efforts pour sauver le Document final de la Réunion ministérielle, dans une scène qui rappelle de nombreuses négociations sur le climat. Peut-être, sans surprise, la pomme de discorde a-t-elle été le fait de ne pas mentionner explicitement les RCMD dans le document final dans lequel les ministres « réaffirment » leur engagement à « tous les principes de la Déclaration de Rio ». Après quelques moments dramatiques où certains pays ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure d'accepter un document final qui n'intègre pas ce principe fondamental, des appels conciliateurs à considérer ces différences comme « saines » ont également été entendus, Steiner demandant vivement aux délégués de s'appuyer sur un « consensus suffisant » pour poursuivre leurs travaux. Citant l'ancien Vice-Président américain Al Gore, le Sud-Soudan a rappelé aux délégués qu'il s'agit d'un jeu à enjeux élevés où « nous payons soit en espèce soit en nature, à savoir avec nos vies et celles des générations futures ».

PROCHAINES RÉUNIONS

Forum politique de haut niveau: La deuxième réunion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable aura lieu en conjonction avec la session de fond du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) 2014, du 30 juin au 3 juillet, avec un segment ministériel de trois jours, du 7 au 9 juillet. Le thème du forum sera « Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et tracer la voie pour un programme de développement pour l'après-2015 ambitieux, y compris les Objectifs de développement durable ». **dates:** 30 juin-9 juillet 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1768>

GTO-13: Le GTO conclura son examen des objectifs, cibles et indicateurs de développement durable. Des consultations informelles-informelles sont prévues du 9 au 11 juillet. **dates:** 14-18 juillet 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963- 8102 **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/owg13.html>

Dialogue 4 de l'AGNU sur le mécanisme de transfert de technologies: Dans la Résolution 68/210 de l'Assemblée générale, les États membres des Nations Unies ont décidé de tenir une série de quatre dialogues structurés, d'une journée chacun, pour l'examen des éventuelles dispositions à prendre pour un mécanisme de facilitation servant à promouvoir le développement, le transfert et la diffusion de technologies propres et écologiquement rationnelles. **date:** 23 juillet 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?page=view&nr=702&type=13&menu=1822>

Cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable: La cinquième session du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable est prévue en août 2014. **dates:** 4-8 août 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Division du développement durable des Nations Unies **télécopie:** +1-212-963-4260 **courriel:** dsd@un.org **www:** <http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1688>

Troisième Conférence des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement (PEID): La troisième Conférence des Nations Unies sur les PEID se concentrera sur le thème du « Développement durable des PEID par le biais de partenariats véritables et durables ». **dates:** 1-4 septembre 2014 **lieu:** Apia, Samoa **www:** <http://www.sids2014.org/>

Bilan de situation de l'AGNU sur le programme de développement pour l'après 2015: Le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, John Ashe, convoquera cet exercice d'évaluation pour faire le point sur les événements portant sur le Programme de développement pour l'après 2015. **dates:** 8-9 septembre 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Bureau du Président de l'Assemblée générale **www:** <http://www.un.org/fr/ga/president/68/settingthestage/>

Session extraordinaire de l'Assemblée générale pour le suivi du Programme d'action de la CIPD: Une Session extraordinaire de huit heures pour le suivi du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) est organisée de manière à coïncider avec le segment de haut niveau du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies. **date:** 22 septembre 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **contact:** Mandy Kibel, FNUAP **téléphone:** 1-212-297-5293 **courriel:** kibel@unfpa.org **www:** <http://icpdbeyond2014.org/>

Sommet des Nations Unies sur le climat: Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, convoquera ce Sommet dans le but de créer une dynamique politique pour un accord climatique global, universel et juridiquement contraignant en 2015. **date:** 23 septembre 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies à New York **www:** <http://www.un.org/climatechange/summit2014/>

CdP 12 à la CDB: La douzième session de la Conférence des Parties (CdP 12) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) se livrera à un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique et des objectifs d'Aichi. Le thème de la réunion sera « la biodiversité pour un développement durable ». La Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (CdP/RdP 7) précédera immédiatement la CdP 12. **dates:** 6-17 octobre 2014 **lieu:** Pyeongchang, République de Corée **contact:** Secrétariat de la CDB **téléphone:** +1-514-288-2220 **télécopie:** +1-514-288-6588 **courriel:** secretariat@cbd.int **www:** <http://www.cbd.int/doc/?meeting=COP-12>

GIEC-40: Cette réunion du GIEC aura pour objectif l'adoption du Rapport de synthèse du RE5 et l'approbation de son Résumé à l'intention des décideurs. **dates:** 27-31 octobre 2014 **lieu:** Copenhague, Danemark **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **télécopie:** +41-22-730-8025 **courriel:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

Cinquième réunion ministérielle sur l'environnement de l'OCE: Cette réunion de l'Organisation de coopération économique (OCE) abordera le thème des « Répercussions environnementales des catastrophes » et comprendra la participation des organismes nationaux consacrés aux catastrophes. L'OCE représente 10 pays d'Asie centrale. **dates:** octobre 2014 (à confirmer) **lieu:** Istanbul, Turquie **contact:** Reza Samieifard, Secrétariat de l'OCE **téléphone:** +98-21-2283-1733/4 **télécopie:** +98-21-2283-1732 **courriel:** Prg-EnvEnr@ECOsecretariat.org **www:** www.ECOsecretariat.org

Sixième session du Comité de négociation intergouvernemental sur le mercure: Comme le prescrit la résolution sur les dispositions de la période intérimaire adoptée par la Conférence de plénipotentiaires de la Convention de Minamata sur le mercure, le Comité de négociation intergouvernemental sur le mercure se réunira au cours de la période comprise entre la date à laquelle la Convention est ouverte à la signature et la date d'ouverture de la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention pour faciliter l'entrée en vigueur rapide de la Convention et sa mise en œuvre effective dès son entrée en vigueur. **dates:** 3-7 novembre 2014 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat intérimaire **téléphone:** +41-22-917-8511 **télécopie:** +41-22-797-

3460 **courriel:** mercury.chemicals@unep.org **www:** <http://www.mercuryconvention.org/Negotiations/INC6/tabid/3563/Default.aspx>

CdP 11 à la CMS: L'Équateur accueillera la onzième réunion de la Conférence des Parties (CdP 11) à la Convention sur les espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) en novembre 2014, marquant la première réunion de la CdP à la CMS en Amérique latine. **date:** 4-9 novembre 2014 **lieu:** Quito, Équateur **contact:** Veronika Lenarz, Secrétariat de la CMS **courriel:** vlenarz@cms.int **www:** <http://www.cms.int/>

Congrès mondial sur les parcs de l'UICN 2014: Le sixième Congrès mondial sur les parcs de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) servira de maillon essentiel à la concrétisation de la vision globale de l'UICN d'« un monde juste qui valorise et conserve la nature » et à la mise en œuvre du Programme de l'UICN pour la période 2013-2106. **dates:** 12-19 novembre 2014 **lieu:** Sydney, Australie **contact:** Trevor Sandwith **courriel:** trevor.sandwith@iucn.org **www:** <http://worldparkscongress.org/>

10^e Session de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et 26^e Réunion des Parties au Protocole de Montréal conjointes: La RdP 26 doit envisager plusieurs questions, y compris les demandes de dérogation pour utilisations critiques et essentielles et d'autres projets de décisions transmis par le GTCNL. **dates:** 17-21 novembre 2014 **lieu:** Paris, France **contact:** Secrétariat de l'ozone **téléphone:** +254-20-762-3851/3611 **télécopie:** +254-20-762-0335 **courriel:** ozoneinfo@unep.org **www:** http://ozone.unep.org/new_site/fr/historical_meetings.php

CdP 20 à la CCNUCC et CMP 10: La 20^e session de la Conférence des Parties (CdP 20) à la CCNUCC et la 10^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (CMP) au Protocole de Kyoto se tiendront à Lima, au Pérou. **dates:** 1-12 décembre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int>

Deuxième réunion du GTCNL de la SAICM: La deuxième réunion du Groupe de travail à composition non limitée de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) devrait réviser et prioriser les propositions de nouvelles questions de politique en vue de la quatrième session de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM4); examiner les propositions d'inscription de nouvelles activités dans le Plan d'action mondial; examiner les résultats des réunions régionales; et déterminer les questions prioritaires pour examen à l'ICCM4. **dates:** 15-17 décembre 2014 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat de la SAICM **téléphone:** +41-22-917-8532 **télécopie:** +41-22-797-3460 **courriel:** saicm@unep.org **www:** <http://www.saicm.org/>

Groupe de travail spécial informel à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale: Cette réunion du Groupe de travail spécial informel à composition non limitée chargé d'étudier les questions relatives à la conservation et à l'exploitation durable de

la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale (BADJN) est la troisième de trois réunions (avril 2014, juin 2014 et janvier 2015) demandées par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). Les réunions ont pour but de faire des recommandations à l'AGNU sur la portée, les paramètres et la faisabilité d'un instrument international en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). Les résultats de ces trois réunions devraient consister en un compte-rendu des discussions qui sera soumis au Président de l'AGNU, et devrait contribuer à l'adoption d'une décision à la 69^e session de l'AGNU sur l'élaboration d'un nouvel instrument international au titre de l'UNCLOS. **dates:** 20-23 janvier 2015 **lieu:** Sièges des Nations Unies à New York **contact:** Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies **courriel:** doalos@un.org **www:** <http://www.un.org/Depts/los/biodiversityworkinggroup/biodiversityworkinggroup.htm>

3^e Conférence scientifique de la CLD: La 3^e Conférence scientifique de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) abordera le thème « lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable – contribution de la science, de la technologie, des connaissances et des pratiques traditionnelles ». La conférence se tiendra au cours de la quatrième session extraordinaire du Comité de la science et de la technologie de la Convention. La conférence scientifique vise à exploiter un large éventail de connaissances scientifiques, locales et traditionnelles pour parvenir à l'éradication de la pauvreté et au développement durable dans les zones sensibles à la désertification, à la dégradation des terres et à la sécheresse. La conférence est organisée par le Secrétariat de la CLD et le Consortium sur les connaissances scientifiques et traditionnelles pour le développement durable (STK4SD). **dates:** 9-12 mars 2015 **lieu:** Mexique **contact:** Consortium STK4SD **courriel:** 3sc.unced@agropolis.fr **www:** <http://3sc.unced.int/>

CdP 12 à la Convention de Bâle, CdP 7 à la Convention de Rotterdam et CdP 7 à la Convention de Stockholm: La 12^e réunion de la Conférence des Parties (CdP) à la Convention de Bâle, la septième réunion de la CdP à la Convention de Rotterdam, et la septième réunion de la CdP à la Convention de Stockholm devraient se réunir de façon consécutive en mai 2015. **dates:** 3-14 mai 2015 **lieu:** Genève, Suisse **contact:** Secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm **téléphone:** +41-22-917-87-29 **télécopie:** +41-22-917-80-98 **courriel:** brs@brsmeas.org **www:** <http://synergies.pops.int/>

Troisième Conférence internationale sur le financement du développement: La troisième Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra en 2015. **dates:** 13-16 juillet 2015 **lieu:** Addis-Ababa, Éthiopie **contact:** Bureau du financement du développement des Nations Unies **téléphone:** +1-212-963-8379 **télécopie:** +1-212-963-0443 **courriel:** ffdoffice@un.org **www:** www.un.org/esa/ffd

Expo 2015: Nourrir la planète, énergie pour la vie: L'Expo 2015 se tiendra sur le thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Reconnaisant le rôle de l'alimentation et de la nutrition dans le développement durable, l'évènement mettra l'accent sur une variété de thèmes connexes, y compris l'amélioration de la qualité et de la sécurité alimentaire, l'atteinte d'une alimentation saine et de haute qualité pour l'homme, et la promotion de

l'innovation dans la recherche, la technologie et les pratiques entrepreneuriales. **date:** 1^{er} mai-31 octobre 2015 **lieu:** Milan, Italie **contact:** Bureau de planification d'Expo 2015 **téléphone:** +39-2-89459400/499 **www:** <http://fr.expo2015.org/>

Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du PNUE: La deuxième réunion de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE) du PNUE est prévue en 2016. **dates:** 23-27 mai 2016 **lieu:** Siège du PNUE à Nairobi, Kenya **contact:** Jiří Hlaváček, Secrétaire des organes directeurs du PNUE **téléphone:** +254-20-7623431 **courriel:** unep.sgb@unep.org **www:** <http://www.unep.org/unea/>

GLOSSAIRE

AFE	Adaptation fondée sur les écosystèmes
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AME	Accords multilatéraux sur l'environnement
ANUE	Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
BRS	Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm
CA	Conseil d'administration
CCNLRP	Comité à composition non limitée des représentants permanents
CdP	Conférence des Parties
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
CP	Comité plénier
CPD	Modes de consommation et de production durables
CRP	Comité des représentants permanents
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GEMS	Système mondial de surveillance de l'environnement
GEO	Avenir de l'environnement mondial
GGE	Groupe de gestion de l'environnement
GRULAC	Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
GTO	Groupe de travail ouvert
ISP	Interface science-politique
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PT	Programme de travail
RCMD	Responsabilités communes mais différenciées
SAICM	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
SHN	Segment de haut niveau